

le monde des

artisans

mars/avril 2021 • 1,50 €
Bimestriel #141

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE



Votre nouvelle plateforme  de services
www.artisanatpaysdelaloire.fr

Utileo
La référence Utilitaire

Util'rent
La location financer par Utiléo

**VENTE | LOCATION | ENTRETIEN
UTILITAIRES NEUFS et OCCASIONS**



NOS SERVICES

CONSEILS
ENTRETIEN
MÉCANIQUE
CARROSSERIE
AMÉNAGEMENTS
SUR-MESURE
ACCESSOIRES
FINANCEMENTS



**+300
utilitaires
disponibles sur
www.utileo.fr**

**UTILÉO VENDÉE
LA RÉFÉRENCE UTILITAIRE
POUR LES PROFESSIONNELS**

**CONTACT LA ROCHE-SUR-YON :
Vincent 02 72 69 00 81 - 07 57 46 10 71**

**DÉVELOPPEZ VOS VENTES
SUR INTERNET**

+X

**LA BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST VOUS ACCOMPAGNE
SUR LA CRÉATION ET LA PROMOTION DE VOTRE SITE INTERNET**

Solution Direct & Proche* : Créer son site et se faire connaître

> Vous avez besoin de créer ou de faire connaître votre site internet ?

> Vous avez besoin de permettre à vos clients de commander en ligne et de récupérer leurs articles en magasin ?

Direct et Proche est une solution « clé en main » pour créer son site internet e-commerce ou vitrine et augmenter sa visibilité avec des campagnes de pub sur Google, Facebook, Youtube.

Scannez le QR code pour en savoir plus :



direct&proche

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



la réussite est en vous

* Direct et Proche est une solution de la société REGICOM WEBFORMANCE (SAS au capital de 5 000 000 euros, dont le siège social se situe 36/40 rue Raspail, 92300 Levallois-Perret, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro – 525 312 294) proposée par la Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.



La CMA des Pays de la Loire se mobilise au quotidien pour accompagner les artisans. La transition à laquelle nous faisons face en raison de la pandémie nous conduit à travailler différemment en développant de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner les mutations. Présente, à vos côtés, la CMA poursuit cet engagement et lui donne une nouvelle dimension pour répondre toujours mieux à vos attentes et à vos besoins grâce à une plateforme de services. Cette plateforme de services a vocation à rendre notre offre plus visible. Elle devrait également faciliter la mise en relation en la rendant encore plus accessible et permanente. Digitale, évolutive, collaborative, la plateforme vous propose de nouvelles fonctionnalités : accès à l'information générique et spécifique en fonction de votre profil, prise de rendez-vous, inscription à une prestation, gestion des commandes et paiement en ligne, ainsi qu'un accès à un espace documentaire personnel. Ce nouvel outil vous est destiné ! Il n'a d'autre vocation que d'améliorer toujours notre accompagnement au service des artisans. N'hésitez donc pas à l'utiliser et à le faire vôtre. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Tous avec nos artisans !

Joël Fourny
Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Daniel Laidin
Président de la Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR

 @CMARPDL  @CMARPDL

 ACCUEIL85@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Université Régionale
des Métiers de l'Artisanat Vendée
Partenariat : accompagner le
développement des territoires
Alerte commerces 85
Formations : votre programme
du 1^{er} semestre 2021
Formation ADEA : parce
qu'assister un chef d'entreprise
artisanale est un métier!
Entre talent, passion
et transmission
Journées européennes
des métiers d'art
Un espace créateurs
au Jouéclub des Herbiers

PRATIQUE 23

« Tremplin » pour la transition
écologique des TPE-PME

10 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

Développement durable :
professionnels, suivez les guide
Rétablissement professionnel :
effacer le passé et rebondir

REGARDS 32

Esthéticiennes : garder bonne mine
Photographes : déclenchement
rapide
Atelier papetier : l'art délicat
du papier Japon
Trait d'union : un cadre atypique
William Koeberlé : « Il faut toujours
garder le lien avec le client »

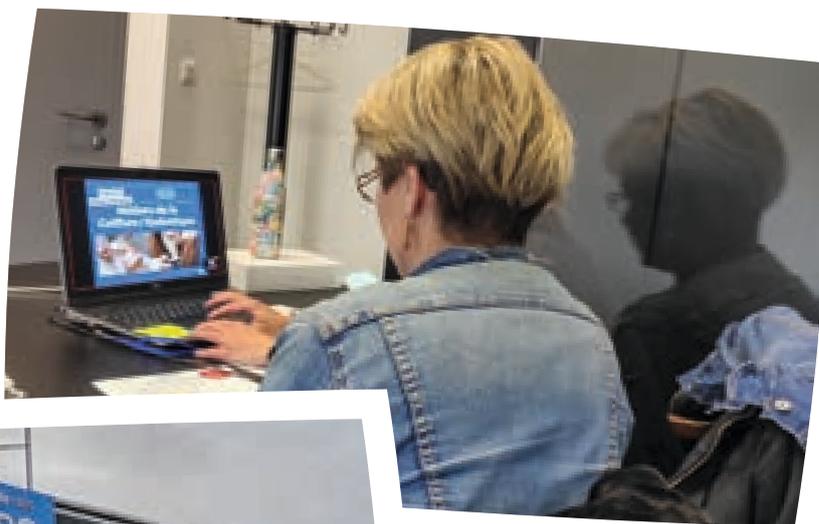
Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Vendée.

Le Monde des artisans n° 141 - Mars-avril 2021. Édition de la Vendée. Président du comité de rédaction des pages locales : Daniel Laidin. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA85, sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :**  (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0321 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



Université Régionale DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT VENDÉE

POUR NOUS, UNE PORTE DOIT TOUJOURS RESTER OUVERTE. Initialement prévues à la fois en présentiel et en virtuel, les portes ouvertes de l'Urma Vendée se sont finalement déroulées samedi 13 février en version 100 % virtuelle, le contexte sanitaire n'étant pas favorable à l'accueil physique de public.



Au programme de cette journée : des portes ouvertes immersives et interactives grâce à l'application Imagina, avec tous les ingrédients qui font de cet événement un moment incontournable de l'orientation professionnelle des jeunes :

- visite virtuelle des locaux;
- offre de formations;
- conférences live par thématiques pour répondre aux questions des candidats et des familles.

Au total, ce sont quelque 120 personnes qui se sont connectées aux quatorze lives prévus sur la journée pour poser leurs questions et échanger avec nos

intervenants. En parallèle, 343 appels téléphoniques ont été passés par les équipes administratives de l'Urma aux personnes initialement inscrites aux portes ouvertes en présentiel. Un contact globalement très apprécié par les candidats et/ou les familles. À la fin de la journée, 250 pré-inscriptions ont été enregistrées auprès du CFA.

Retardataire ou indécis ?

Vous pouvez visionner le replay de nos lives sur l'application Imagina ou sur la playlist dédiée sur la page Facebook de l'Urma Vendée (@urmavendee). Plus que jamais, nos équipes restent mobilisées afin de permettre à des

apprenants de s'épanouir dans un métier, à des responsables légaux d'être rassurés et à des entreprises de continuer à former de futurs professionnels.

On vous donne rendez-vous

L'Urma Vendée organise des visites privées de son site sur rendez-vous samedi 10 avril 2021, de 9h à 12h (places limitées et inscription sur notre site www.urmapaysdelaloire.fr).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :
0251365300
urma85@artisanatpaysdelaloire.fr



COUP D'ŒIL CHEZ NOS VOISINS DU BTP CFA VENDÉE

« Nos portes ouvertes du samedi 13 février 2021 en présentiel se sont bien déroulées dans les conditions particulières que nous connaissons. L'organisation sur inscription a bien fonctionné. Les personnes ont respecté les horaires ainsi que le protocole sanitaire, elles ont été accueillies, pointées et accompagnées dans les ateliers pour lesquels elles s'étaient inscrites. Nous avons bien anticipé les arrivées ainsi que le pointage des participants et nous n'avons pas eu de file d'attente. Globalement, les familles et les jeunes ont apprécié de pouvoir visiter les locaux "en vrai". Même si nous ne pouvons pas comparer par rapport à l'année dernière, nous sommes satisfaits du retour très positif du public. 267 familles se sont déplacées et moins de dix familles sont venues sans rendez-vous. »

**Loïc Péron, directeur général,
BTP CFA Vendée**

Aujourd'hui, le CFA recense déjà plus de 500 offres de contrats d'apprentissage ! Les entreprises du Bâtiment et de la Piscine recrutent fort !

LE SERVICE POINT CONSEIL

est à votre écoute au 02 51 62 26 29.

RETROUVEZ LES PROCHAINES PORTES OUVERTES en présentiel sur inscription sur www.btpcfa85.com

→ mercredi 31 mars : 13h30 - 17h

→ samedi 17 avril : 9h - 12h



Vous envisagez le recrutement d'un apprenti à la rentrée 2021 ?

De la définition de votre besoin à la mise en relation avec des candidats à l'apprentissage, repérés tout au long de l'année, les développeurs de l'apprentissage de l'Urma Vendée sont à votre écoute pour recueillir votre souhait.

Contact : poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr +

Nos formations qui recrutent !



CAP esthétique en un an : une formation pour une double compétence

Le CAP esthétique en un an est accessible à tous les candidats ayant déjà un CAP ou un diplôme supérieur tel que le baccalauréat. Par exemple, cette formation est idéale pour compléter un CAP vente ou un CAP coiffure. On acquiert ainsi une double compétence : la coiffure et l'esthétique se complètent, tout comme l'esthétique et la vente. Et cela facilite la poursuite d'études : en effet, on peut ensuite s'orienter vers un BP coiffure, un BP esthétique, ou encore un Bac pro commerce. Côté recrutement, on s'y retrouve aussi : aucune matière générale, on se focalise sur l'aspect métier avec des modules professionnels, puisque la formation s'adresse à des candidats ayant déjà la formation CAP ou un diplôme supérieur. Au programme de cette formation en accéléré : seulement trois jours de cours toutes les deux semaines. Les apprentis sont donc souvent en entreprise, ce qui favorise leur embauche, notamment dans les salons de coiffure friands d'apprentis capables de proposer des prestations d'esthétiques complémentaires à leur offre de coiffure. Alors, partants ?



BP charcutier-traiteur : une formation pour un métier d'avenir !

Ce sont des ouvriers hautement qualifiés capables d'organiser les fabrications, de concevoir et de réaliser des produits de charcuterie-traiteur commercialisables. Ils peuvent aussi participer à la gestion d'un laboratoire, notamment pour optimiser la qualité et la productivité, ou encore pour créer ou reprendre une entreprise après une expérience professionnelle dans l'artisanat, l'industrie agroalimentaire ou la restauration. Eux ? Ce sont les titulaires d'un BP charcutier-traiteur. Avec un vrai besoin de main-d'œuvre dans le secteur, ils n'ont aucun mal à trouver un emploi après leur formation. Très polyvalents, ils sont à l'aise dans les activités de traiteur, charcutier, de fabrication, ou encore de vente. Un véritable atout ! Le BP charcutier se prépare en deux ans. On y apprend à maîtriser toutes les techniques de transformation des viandes, poissons, crustacés et gibiers, ainsi que toutes les fabrications de charcuterie traditionnelle ; à participer à la gestion de l'entreprise ; à animer et manager une équipe de production et à participer à la commercialisation des produits. Loin d'être routinière, la formation permet de travailler sur l'ensemble de l'application charcutier-traiteur aussi bien dans les petites, les moyennes que les grosses structures.



TARTILA/ADOBE STOCK

Alerte commerces 85

Depuis 2016, la CMA est partenaire de ce dispositif qui permet d'être prévenu rapidement par SMS d'un délit commis à proximité de votre établissement. En 2020, 18 alertes ont été envoyées à plus de 10 600 entreprises vendéennes pour informer sur des vols, cambriolages ou escroqueries.

INSCRIVEZ-VOUS SUR :

www.alertecommerces85.fr
pour adhérer (service gratuit pour les professionnels)

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Des escroqueries usurpant l'identité de la CMA ont été signalées. Dans le contexte actuel où stress et fatigue s'ajoutent à une surabondance d'informations, il est parfois difficile de faire la part des choses. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance.

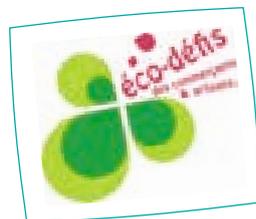
En cas de doute, de questions instantanées ou indiscretes, contactez-nous : 02 51 44 35 20 entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

PARTENARIAT

Accompagner le développement des territoires

La CMA déploie des partenariats avec les acteurs des territoires, dont les collectivités locales. L'artisanat sur les territoires c'est :

- une présence tant urbaine que rurale;
 - un acteur majeur du maillage territorial et de l'économie de proximité;
 - un créateur de valeur ajoutée et de PIB;
 - un moteur de la croissance;
 - un générateur d'emplois durables;
 - un opérateur majeur de la transmission des savoir-faire via l'apprentissage.
- Avec son service développement économique et territorial, elle est au plus près des besoins des entreprises et des territoires. Dernièrement, le Pays de La Châtaigneraie et son président, M. Josse, ont reconduit pour la quatrième fois ce partenariat au profit de leurs 285 entreprises et de plus de 1000 actifs. Cette nouvelle convention porte sur quatre grandes actions :



• Poursuivre le déploiement d'Éco-défis

Objectif : répertorier les pratiques environnementales d'une entreprise et l'engager dans une démarche d'économie circulaire.

• Intégrer le numérique dans l'entreprise et promouvoir l'innovation avec le Cycle d'appui à la performance des entreprises artisanales - Capea numérique

Ce dispositif modulaire comprend trois jours de formation collective et six demi-journées de conseil individualisé sur site pour identifier les outils numériques, les utiliser et améliorer l'organisation du dirigeant mais aussi la compétitivité de l'entreprise.



• Promouvoir l'artisanat alimentaire et appuyer le Pays de La Châtaigneraie dans sa stratégie de valorisation du territoire à travers sa gastronomie grâce à la Cité du goût et des saveurs



Objectif : cartographier les entreprises et leurs spécialités en vue d'un parcours gourmand et artistique rythmé par un événement construit avec et autour des professionnels de l'alimentaire.

• Être acteur de l'animation territoriale

D'autres territoires sont déjà partenaires de la CMA. De nouvelles rencontres sont d'ores et déjà prévues avec les communautés de communes autour des actions à mener en commun et de l'intérêt particulier à porter à l'artisanat. Autant de raisons de nous investir ensemble!

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL :
02 51 44 35 40 - territoires85@artisanatpaysdelaloire.fr



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





VOTRE PROGRAMME du 1^{er} semestre 2021

ARTISANS CHEFS D'ENTREPRISE, vous avez identifié les axes à travailler pour développer, réorienter ou reprendre une entreprise et la pérenniser ?

L'offre de formation de la chambre de métiers et de l'artisanat s'adapte à vos besoins. Au programme, des formations courtes de un à trois jours sur des thématiques variées.

Gérer et piloter

Pour maîtriser les outils essentiels et préparer sereinement votre retraite :

- formation sur les logiciels EBP et Ciel, option devis et factures (2 J) ;
- formation sur les logiciels EBP et Ciel, option comptabilité (2 J) ;
- préparer sa retraite (1 J).

Développer et vendre

Pour construire et calibrer votre offre commerciale, mettre en valeur vos produits/prestations et maîtriser la relation client :

- structurer votre démarche commerciale (1 J) ;
- développer et vendre à l'export, les premiers pas (1 J) ;
- créer un espace de vente attractif et design (2 J).

Tarifs

Artisan (TNS), conjoint-collaborateur ou associé : 59 €/jour correspondant au reste à charge (à la suite d'une prise en charge partielle par le Conseil de la Formation)
Autre public : 239 €/jour (prise en charge éventuelle selon statut)

Lieu de formation

35 rue Sarah Bernhardt,
La Roche-sur-Yon

Manager

Pour maîtriser les codes et les outils du management, mettre en valeur vos compétences relationnelles et en faire un facteur de compétitivité :

- gérer, encadrer et motiver votre équipe (2 J) ;
- télétravail, management à distance ;
- lâcher prise pour gérer sereinement et efficacement votre entreprise (1 J) ;
- vous organiser et gérer vos priorités (1 J).

Maîtriser le numérique

Pour assurer le maintien de son activité et pour répondre à l'attente des consommateurs :

- définir votre stratégie digitale (1 J) ;
- créer et animer votre page Facebook – niveau 1 (1 J) ;
- aller plus loin avec votre page Facebook – niveau 2 (1 J) ;
- créer votre site Internet vitrine gratuitement avec Wix (2 J) ;
- créer votre site e-commerce avec Wix (3 J) ;
- Google My Business et les outils Google (1 J) ;
- communiquer avec Instagram (1 J) ;
- communiquer avec LinkedIn (1 J) ;
- améliorer vos supports Web avec

Canva (1 J) ;

- créer et animer votre chaîne YouTube (1 J) ;
- maîtriser les outils collaboratifs (1 J) ;
- utiliser au mieux votre Smartphone (1 J).

Maîtriser l'informatique

Pour maîtriser les bases et développer les usages informatiques :

- Excel : améliorez vos connaissances sur les fonctionnalités de base (2 J) ;
- Excel : bases de données et tableaux croisés dynamiques (1 J).

Transmettre

Pour préparer sereinement cette étape-clé de votre vie et de celle de votre entreprise :

- transmettre votre entreprise avec succès (1 J)

Prévenir les risques

Pour connaître et respecter les obligations ainsi que les réglementations sociales et environnementales :

- mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (2 J).

CONTACT : 02 51 44 35 20
formationcontinue85@
artisanatpaysdelaloire.fr

Nouveau Renault KANGOO

Pour professionnels exigeants



VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



Aménagez votre véhicule
Renault Accessoires
(Kit bois pour utilitaires, attelage, galerie...)



Louez avec
Renault MOBILITY
(Surcroît d'activité, nouvelle embauche, ...)



Découvrez et essayez
les nouveautés Renault

Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?
Avec Renault PRO+, changez d'énergie sans rien changer à votre business.

RENAULT À CHALLANS
Route de Nantes
02 51 49 52 22

RENAULT AU CHÂTEAU D'OLONNE
2 Rue Amédée Gordini
02 51 21 01 07

RENAULT AUX HERBIERS
Av. de l'Arborescente
02 51 91 01 71

RENAULT À FONTENAY-LE-COMTE
Imp. Joseph Maingueneau
02 51 50 13 00

RENAULT À LUÇON
162 Av. M^{chal} de Lattre de Tassigny
02 51 56 18 21

RENAULT À LA ROCHE/YON
168 Route des Nantes
02 51 45 18 18



LES SERVICES de la CMA Pays de la Loire EN UN CLIC

RÉINVENTER L'OFFRE DE SERVICES. Depuis un an, beaucoup d'entreprises ont dû le faire pour rebondir et se créer de nouvelles opportunités face aux menaces économiques de la crise sanitaire que nous traversons. Cette transition nous conduit à travailler différemment, à laisser une place plus importante à l'autonomie de nos équipes tout en ayant confiance en nos ressources collectives pour trouver de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner ces mutations. C'est dans ce contexte singulier, que la CMA des Pays de la Loire se réinvente pour offrir à ses clients actuels et futurs, la fluidité d'une relation accessible et permanente tout en améliorant la visibilité de son offre de services.

À l'heure du numérique, cette nouvelle plateforme a été imaginée et développée pour répondre à la demande des internautes, à l'évolution de leurs besoins et pratiques : des porteurs de projet et des dirigeants d'entreprises connectés, autonomes et habitués à avoir une information utile, rapide et directement exploitable. En s'adaptant aux nouveaux besoins de l'entrepreneuriat, cette plateforme délivre des services et prestations rapides, standards ou personnalisés, favorisant l'automatisation des échanges en 24/7 et assure une compatibilité tout support (Responsive design).

La nouvelle plateforme de la CMA des Pays de la Loire, permet de consulter les services proposés, à tout moment, sur l'ensemble de son territoire (prestations de conseils,

catalogue de formation continue ou certifiante). Digitale, évolutive, collaborative, elle permet à chaque client d'accéder à l'information générique et spécifique, en fonction de son profil.

Accessible sur smartphone, tablette et PC (site responsive) depuis le 1^{er} mars 2021, la plateforme numérique de services de la CMA comporte :

- un espace dédié aux actualités et événements organisés par la CMA sur tout le territoire ligérien;
- un espace institutionnel qui présente la CMA et ses services ;
- un accès direct aux sites de l'Université régionale des



Prise de rendez-vous



Inscription et achat de prestations



Inscription et achat de formations



Espace documentaire



Cartographie des entreprises



métiers et de l'artisanat de la CMA, de la Mission Pays de la Loire Métiers d'art, de la Cité du Goût et des Saveurs, de l'Observatoire régional de l'artisanat ;

- un espace dédié aux internautes selon leur profil :
 - les entreprises,
 - les porteurs de projet à la création reprise,
 - les apprentis, jeunes et leur famille,
 - les salariés et demandeurs d'emploi,
 - les partenaires et collectivités locales.

La plateforme numérique de services de la CMA des Pays de la Loire c'est :

- un portail d'échanges en direct ;
- un accès en mode self-service, 24H/24, 7J/7 ;
- une consultation facilitée de toute l'information et des services de la CMA ;
- une consultation en ligne du calendrier des réunions et des événements planifiés avec la possibilité de s'y inscrire. L'internaute (le chef d'entreprise, le porteur de projet à

la création /reprise, le salarié ou demandeur d'emploi, le jeune / apprenti, la collectivité locale ou partenaire) peut demander à être rappelé en complétant un formulaire en ligne.

L'internaute a aussi la possibilité de créer son propre espace personnalisé ; ce compte personnel est accessible 24H/24, 7J/7 et permet de :

- prendre rendez-vous avec un conseiller CMA (en présentiel, par téléphone ou en visio) ;
- visualiser son agenda, sa participation aux formations, aux événements, temps forts et réunions organisés par la CMA, auxquels il est inscrit ;
- consulter le catalogue régional des formations proposées et s'inscrire en ligne sur un calendrier ;
- accéder à son espace documentaire pour y visualiser les informations le concernant et télécharger tout document utile à la vie de son entreprise ou projet ;
- gérer son panier de commandes, confirmer et valider l'achat des prestations sélectionnées en payant en ligne.

TREMPIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TPE PME

Des aides de l'Ademe pour financer vos projets



La transition écologique est au cœur du plan « France Relance », sur les 100 milliards d'euros de ce plan, 30 milliards d'euros sont consacrés à réduire nos émissions de carbone de 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990) et à soutenir le développement de l'économie circulaire et des technologies vertes.

Pourquoi ?

Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des TPE et PME » vous permet d'accéder à des aides relevant de la gestion des déchets, des économies d'énergie, de la mobilité et de l'écoconception...

Combien ?

Les montants forfaitisés peuvent s'échelonner entre 5 000 € et 200 000 € avec une prise en charge jusqu'à 80 % du montant HT de l'investissement. **Attention !** Les aides sont accordées jusqu'au 31 décembre 2021 et dans la limite de l'enveloppe disponible.

Comment en bénéficier ?

- Un seul dossier de demande d'aide simplifié est à remplir et déposer sur le site de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>
- Avance de 30 % à la signature
- Paiement final sur présentation d'une attestation simple certifiée sincère

+ D'INFOS

Un projet d'investissement, un besoin d'infos et/ou d'aide pour monter votre dossier ? Contactez le conseiller économie circulaire de votre chambre de métiers et de l'artisanat !



Une aide de 500 € aux entreprises engagées dans la numérisation

LE DISPOSITIF. Dans le cadre du plan « France Relance », une aide exceptionnelle à la numérisation des entreprises est proposée afin de couvrir tout ou partie des charges supportées par les entreprises qui se sont engagées dans une démarche de numérisation.

Cette aide sous forme de chèque numérique d'un montant maximal de 500 € est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP) et à France Num, sous forme d'un versement direct sur le compte du bénéficiaire. Elle est octroyée sur présentation de factures auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP).

Entreprises éligibles

Les entreprises employant moins de 11 salariés dont le CA annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 M€ HT :

- qui n'ont pas pu accueillir du public en raison de l'urgence sanitaire lors du 2^e confinement en novembre 2020,
- ou aux professionnels de l'hôtellerie.

Critères d'éligibilité

- avoir débuté leur activité avant le 30 octobre 2020,
- avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public à partir du 30 octobre 2020 en application du décret du 29 octobre 2020. Cette condition ne s'applique pas aux personnes qui exercent leur activité principale dans le secteur des hôtels et des hébergements similaires,
- être inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,

- être à jour de leurs obligations à l'égard de l'administration fiscale et de l'organisme de recouvrement des cotisations patronales de sécurité sociale,
- ne pas avoir été déclarées en situation de liquidation judiciaire au jour de la demande d'aide.

Dépenses éligibles

- Achat ou abonnement à des solutions numériques auprès d'une entreprise de services du numérique établie en France ou dans un État membre de l'Union européenne.
 - Accompagnement à la numérisation par une personne physique ou morale de droit privé identifiée par un numéro Siret ou un numéro de TVA intracommunautaire et référencée sur le téléservice mis en œuvre par l'Agence de services et de paiement.
- Les dépenses éligibles sont d'un montant total minimum de 450 € TTC, établies au nom du demandeur et datées entre le 30 octobre 2020 et le 31 mars 2021 inclus.

POUR CONNAÎTRE LA DÉMARCHÉ À SUIVRE CONTACTEZ VOTRE CMA :

entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

Réduisez vos dépenses et optimisez vos consommations !

ENTREPRISES ARTISANALES DE 0 À 19 SALARIÉS.

Votre entreprise souhaite réaliser des économies et réduire son impact environnemental ?

Participez à l'opération nationale « TPE-PME gagnantes sur tous les coûts »

La CMA souhaite vous soutenir dans la relance de votre activité et vous apporte son expertise pour réduire vos dépenses et optimiser vos consommations. Avec l'appui de l'Ademe et de la Région Pays de La Loire, nous vous proposons de réaliser un bilan avec un plan d'actions personnalisé :

- analyse de vos coûts : énergie, eau, déchets et matières premières;
- élaboration d'un plan d'actions chiffré avec conseils et préconisations pour réduire vos dépenses.

CONTACTEZ-NOUS pour profiter de cet accompagnement sur-mesure et totalement pris en charge!
Inscription par e-mail auprès de Christine Boisliveau sur cboisliveau@artisanatpaysdelaloire.fr

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CONSEILLER DE VOTRE CMA :

Vendée - Bénédicte Lidon au 0674 5523 42
Loire-Atlantique - Christophe Terrien au 0672 97 25 96
Maine-et-Loire - Aurore Tesson au 0675 6024 05
Sarthe et Mayenne - Virginie Garry au 06 49 24 31 47

Un accompagnement pour optimiser vos coûts !



Étape 1 : analyse de vos pratiques

Le conseiller mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



Étape 2 : définition d'un plan d'actions

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec le conseiller.



Étape 3 : mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec le conseiller.

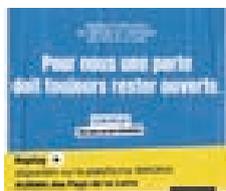


Étape 4 : évaluation

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec le conseiller, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

ZOOM SUR NOS PORTES TOUJOURS OUVERTES

L'Urma Pays de la Loire a ouvert ses portes en virtuel du 4 février au 13 mars depuis l'application Imagina. Les équipes pédagogiques ont produit plus de 130 « lives » pour vous présenter les 100 formations du CAP au Bac+2 par apprentissage, vous donner les clés et conseils pour choisir votre formation et trouver un maître d'apprentissage, vous renseigner sur la mobilité internationale, la prépa-apprentissage, l'accompagnement d'un apprenti en situation de handicap, sur les concours prestigieux de Meilleur Apprenti de France (MAF), les actions éducatives proposées...



POUR VOIR OU REVOIR NOS VIDÉOS DES PORTES OUVERTES VIRTUELLES RÉGIONALES :

Retrouvez tous les replay sur l'application Imagina depuis votre smartphone/tablette ou depuis votre ordinateur sur <https://app.imagina.io/module/200588/111216>



- #1. Téléchargez l'application IMAGINA
- #2. Rendez-vous sur votre Centre de formation professionnelle : « Urma Pays de la Loire », « Urma Loire-Atlantique Sainte-Luce », « Urma Loire-Atlantique Saint-Nazaire », « Urma Maine-et-Loire », « Urma Mayenne », « Urma Sarthe » ou « Urma Vendée »
- #3. Abonnez-vous à nos pages
- #4. Découvrez-le ou les CFP de l'Urma : nos formations, visites virtuelles 360°, nos plaquettes de formations, informations utiles...
- #5. Assistez à un replay dans la rubrique « Nos lives Régionaux ».

www.urmapaysdelaloire.fr/portes-ouvertes-2021 +

Élisabeth Borne, ministre du Travail, en visite à l'Urma Sarthe

Avec 160 événements organisés partout en France à l'occasion de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, Elisabeth Borne, a ponctué cet événement le vendredi 5 février à l'Urma Sarthe.

L'apprentissage est l'affaire de tous !



▲ Plaque inaugurale du Centre de formation Urma Sarthe.

▲ Visite du laboratoire charcuterie.

Aux côtés de Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage, Joël Fourny, président de CMA France et CMA Pays de la Loire, et Guy Deschoolmeester, président de CMA Sarthe, la ministre a salué le bilan très positif de l'apprentissage.

Dans les Pays de la Loire, nous constatons une augmentation de 10 % du nombre d'apprentis à la rentrée 2020-2021 et + 4 % au niveau national. En présence de maîtres d'apprentissage, d'apprentis et acteurs de l'apprentissage, Élisabeth Borne a confirmé le succès des mesures gouvernementales avec notamment **le plan 1 jeune - 1 solution**, lancé le 23 juillet 2020.

Il vise à offrir une solution à chaque jeune et accorde des aides à l'embauche aux entreprises qui recrutent un apprenti : 5 000 € pour un mineur, 8 000 € pour un jeune de plus de 18 ans.

Cette visite a également été l'occasion d'inaugurer le Centre de formation de l'Urma Sarthe, fraîchement

renové et modernisé (immobilier et matériels professionnels), financé par la Région des Pays de la Loire.

Élisabeth Borne et Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire ont dévoilé la plaque inaugurale en présence de Dominique Le Mener, président du Conseil départemental de la Sarthe.

Guy Deschoolmeester tient à féliciter le résultat d'un effort de longue haleine qui permet aujourd'hui aux collaborateurs et aux apprenants d'avoir un outil de travail noble, fonctionnel et performant.

Créé en 1980, le Centre de formation forme aujourd'hui 621 alternants en formation initiale et adultes en formation (reconversion professionnelle) aux métiers de l'alimentation, fleuristerie et vendeur primeur.

Sévérine Blanquez, directrice de l'Urma Sarthe se réjouit des effectifs très positifs de l'Urma et souligne l'engagement de tous les enseignants.

Avec le réseau des #CMA, l'ambition est de former encore davantage.



Solde de la taxe d'apprentissage : versez utile !

Vous avez acquitté la majeure partie de votre Taxe d'Apprentissage auprès de votre OPCO et vous allez devoir verser le **solde de 13% avant le 1er juin 2021**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat de la CMA des Pays de la Loire, établissement habilité au titre des actions menées pour l'information et l'orientation professionnelle**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- De centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- D'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- D'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- D'incessantes mises en relation avec des entreprises.

Par votre versement vous contribuerez à favoriser l'insertion professionnelle et vous vous assurez que les besoins en recrutement des métiers de l'artisanat seront satisfaits.

Vous trouverez ci-dessous un coupon à compléter et à nous envoyer avec votre versement.



POLE ORIENTATION ARTISANAT DES PAYS DE LA LOIRE (Versement du solde de 13% de la taxe d'apprentissage 2021)

Coordonnées de l'entreprise :

SIRET : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Calcul du montant du solde de votre taxe d'apprentissage :

- Masse salariale 2020 (A) : _____
- Montant total de la taxe d'apprentissage (B) : $A \times 0,68\%$
- ▶ Montant du solde de la taxe d'apprentissage (13% *B) = _____ Euros

Versement du solde de votre taxe d'apprentissage 2020 :

Versement en numéraire au Pôle Orientation Artisanat des Pays de la Loire (ex CAD) -

6 Bd des Pâturaux - 44985 5TH-LUCE-SUR-LOIRE Cedex - UAI - 0531036N :

- Montant versé : _____ Euros
- Chèque N° _____
- Virement : _____
- Date du versement : _____

Pour le paiement :

- par chèque à l'ordre de **CMAR** service comptabilité - 6 bd des Pâturaux - 44985 5TH-LUCE-SUR-LOIRE
- Par virement IBAN

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1300 7906 3636 0196 2708 236

Code Banque
13007

Code Guichet
09636

N° du compte
36019627082

Clé RIB
36

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRPPMAN

Domiciliation/Paying Bank
BPOO HANTES EST ENTREPR

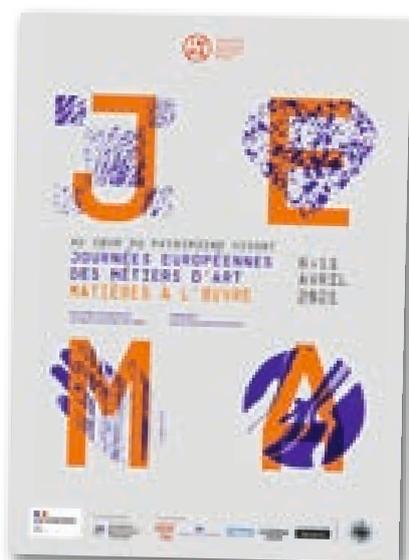
Journées européennes des métiers d'art 2021

MÉTIERS D'ART. La 14^e édition des Journées européennes des métiers d'art se déroulera du 6 au 11 avril avec un grand week-end festif dédié aux savoir-faire ligériens. Enfants, parents, jeunes, adultes pourront découvrir les ateliers et les événements collectifs, sur le thème « matières à l'œuvre ».

Cette année, les Jema permettront de valoriser la matière dans toutes ses expressions : matières nobles ou ennoblies, transformées, hybridées, éthiques et responsables ; matières à créer, à rêver, à sentir, à toucher ; matières à recycler, à innover.

Les matières seront également mises en avant comme sources et ressources de nos territoires, de notre patrimoine vivant, de nos créations. Enfin, elles seront multiples, matières d'œuvre, en œuvre et à l'œuvre.

En plus de dix éditions, les Journées européennes des métiers d'art (Jema) sont devenues la plus importante manifestation du secteur dans



le monde. Orchestrées par l'Institut national des métiers d'art (INMA), et coordonnées par la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'art » dans la région, elles invitent les jeunes et le public à découvrir, le temps d'un grand week-end, l'actualité des métiers d'art dans toute leur diversité.

Plus de 100 événements regroupant près de 300 professionnels des métiers d'art auront lieu au cours de ces week-ends dans la région. Ateliers, manufactures, musées, centres de formation, expositions, manifestations, lieux inédits, rencontres et parcours mettront à l'honneur les nombreux métiers d'art présents dans les cinq départements des Pays de la Loire.

paysdelaloire-metiersdart.com +



2^e édition régionale des circuits et trophées des Mains d'Or

Proposés par la CMA des Pays de la Loire et organisés par sa Mission Métiers d'art, les trophées des Mains d'Or représentent un dispositif de découverte et de valorisation des savoir-faire d'excellence proposés par les professionnels des métiers d'art sur toute la région.

Cette seconde édition régionale qui associe des élus et des collaborateurs de CMA du réseau s'organise autour d'une dizaine de circuits de visites d'ateliers métiers d'art. Ils ouvriront leurs portes aux représentants des CMA à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art les 9 et 10 avril prochains.

Ces circuits permettent d'organiser, au mieux, la visite d'ateliers métiers d'art d'être visibles. Le but est aussi d'engager ces professionnels dans un processus qualité en termes d'accueil, de présentation et de démonstration proposés à l'occasion des Jema. En proposant ces deux journées de visite aux représentants des CMA sur différents circuits, le souhait est aussi de rapprocher la filière des métiers d'art aux autres filières de l'artisanat. À l'issue de ces visites, suivant les circuits des Mains d'Or, chaque CMA du réseau régional proposera, de juin à septembre, une soirée de remise des trophées des Mains d'Or. Ce moment convivial permettra d'accueillir l'ensemble des professionnels métiers d'art du département, les participants aux différents circuits comme tous les acteurs associés pour les remercier de leur participation, de leur engagement et de leur accueil. Cette soirée sera aussi l'occasion pour les binômes élu-collaborateur de remettre, par circuit organisé, un trophée et une courte vidéo de présentation au professionnel qu'ils auront choisi comme étant leur coup de cœur.

PRIX NATIONAL Madame Artisanat 2021

Le jury a délibéré !

Elles sont aujourd'hui 800 000 dans le secteur de l'artisanat. Une sur quatre est cheffe d'entreprise. Ce chiffre a doublé au cours de ces 30 dernières années! Pour les mettre à l'honneur, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, a organisé la deuxième édition du prix Madame Artisanat, en partenariat avec AG2R La Mondiale.

Objectif?

Valoriser les parcours et réussites de toutes ces femmes dirigeantes, collaboratrices, apprenties et donner envie à d'autres femmes de découvrir les métiers de l'artisanat. Record battu cette année avec plus de 250 candidatures reçues, dont 40 en Pays de la Loire!

La lauréate de la catégorie Coup de cœur est ligérienne!

Formée à la cuisine à l'Urma 44, Mélanie Lecorney a eu une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître artisan et chef cuisinière, elle crée, en 2017, avec son associée Carine Courtial,



▲ Mélanie Lecorney, Atelier Pot'Potes à Bouguenais en Loire-Atlantique.

la 1^{re} conserverie artisanale de fruits & légumes « Anti-Gaspi » : 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale. En valorisant les surplus des maraîchers de la région nantaise et pour cuisiner sain au quotidien, l'Atelier Pot'Potes fabrique des soupes, gazpachos, sauces végétales à partir de légumes déclassés et sourcés localement.

**LES + DE L'ATELIER POT'POTES
BÂTIMENT ÉCO-CONÇU BIO SOURCÉ :**
panneaux solaires thermiques, fenêtres bois double & triple vitrage, chauffage à géothermie verticale...
Association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes.
www.atelierpotpote.com
www.facebook.com/restolapopote



▲ De gauche à droite : Philippe Bely, Sarah El Haïry, Clément Beaune et Joël Fourny.

Erasmus+ n'est pas seulement réservé aux étudiants !

Accueillis par Joël Fourny et Philippe Bely à l'Urma 44, Clément Beaune, secrétaire d'État aux affaires européennes, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État en charge de la jeunesse et de l'engagement, ont rencontré des apprentis qui ont bénéficié de la mobilité, un maître d'apprentissage, des professeurs lors de la visite de laboratoires. Pour rappel, la CMA Pays de la Loire accompagne chaque année plus de 500 jeunes sur des projets à l'étranger.

« Le budget Erasmus va être doublé sur la période 2021-2027 », a assuré M. Beaune, afin de permettre à davantage d'apprentis de bénéficier d'Erasmus+.

OSEZ AFFICHER VOTRE SAVOIR-FAIRE

**Un titre qui a de la valeur et un gage de qualité.
Voici en deux termes les qualificatifs du titre de maître-artisan.**

Une reconnaissance qui témoigne des efforts de formation et de la volonté de réussir. Le titre de maître artisan est la plus haute distinction décernée aux chefs d'entreprise de l'artisanat attribué par le président de votre chambre de métiers.

Les conditions d'obtention de la qualification :

- être titulaire du brevet de maîtrise et avoir exercé au moins deux ans sa profession ;
- il peut aussi être décerné par la Commission régionale des qualifications aux chefs d'entreprise immatriculés au répertoire des métiers depuis au moins dix ans, justifiant d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation.

Vous vous reconnaissez ? Alors faites-vous connaître en contactant le centre de formalités de votre CMA.



FORMATION ADEA

Parce qu'assister un chef d'entreprise artisanale EST UN MÉTIER!

DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES, le manque de disponibilité du chef d'entreprise pour faire face aux tâches administratives amène souvent les conjoints(es) et/ou assistants(es) à prendre de nombreuses responsabilités dans l'organisation et le suivi de la gestion courante de l'entreprise. Cela nécessite à la fois de la confiance en soi et des compétences affirmées sur toutes les fonctions de l'entreprise : commercial, juridique, finance, management.

Accompagner les personnes assistant le dirigeant au quotidien dans cette démarche est donc primordial. C'est pourquoi les chambres de métiers et de l'artisanat ont mis en place, depuis 30 ans, une formation spécifique qui leur est destinée. La formation Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale (ADEA) se déroule sur 18 mois, à raison d'une journée par semaine,

et comprend quatre modules d'évaluation : communication et relations humaines, secrétariat bureautique, gestion de l'entreprise artisanale et stratégie commerciale.

Être une personne-ressource pour seconder efficacement

Céline Guitton est cogérante de la SARL AG Nautic à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, une entreprise de vente et de réparation de bateaux de plaisance. Comme beaucoup, elle n'était pas prête à intégrer l'entreprise familiale lorsque son mari, Anthony, lui a proposé de l'y rejoindre pour le soutenir et partager les responsabilités.

« Depuis sa création en 2009, l'entreprise se développe bien. Anthony,

mon mari, a été l'homme-clé de la conduite de l'entreprise, affirme Céline. Pour le développement de l'entreprise et sa pérennité, il ne pouvait plus tout mener de front. Il avait besoin d'une personne-ressource capable de le seconder efficacement. Il a naturellement fait appel à moi pour l'épauler. Mais j'étais préparatrice en pharmacie et je n'avais jamais suivi de formation en comptabilité, j'ignorais tout de la gestion d'une entreprise. J'ai alors intégré la formation ADEA organisée par la chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée en octobre 2017 et j'ai obtenu mon diplôme en 2019. J'ai alors démissionné de mon poste à la pharmacie et je travaille désormais à temps plein dans l'entreprise familiale. »

i POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ :
Mélanie Éveillée au 0251443520 - meveille@artisanatpaysdelaloire.fr



BÉNÉFICIAIRES

- Conjoint(s) d'artisans.
- Assistant(s) salariés(ées).
- Chef(s) d'entreprise associés(ées).
- Demandeurs d'emploi.

ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation modulaire.
- Validation des compétences grâce à l'obtention du titre national d'Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale, titre de niveau IV

inscrit au Registre national des certifications professionnelles.
→ Réseau pédagogique intégrant les formateurs et conseillers économiques de la CMA et des professionnels consultants et experts comptables.

L'ADEA EN CHIFFRES

- Création de la formation en 1991.
- 1000 personnes formées à raison de deux promotions par an.
- 100 % de réussite à l'examen en 2020.

DAILY PROMOTION

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

DAILY BENNE + COFFRE

140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

355€ HT / MOIS ⁽¹⁾

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS ⁽²⁾



IVECO DAILY. CHANGEZ DE PERSPECTIVES.

IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

**IVECO
CAPITAL**

(1) Exemple de financement en crédit-bail sur 60 mois, pour un IVECO DAILY 35C14H équipé des options Pack Business, roue de secours, feux et essuie-glaces automatiques, Hill Descent Control et Traction Plus, réservoir 100 L, rangement au-dessus du pare-brise, banquette passager avec support extractible, poignées d'accès cabine, suspension avant Quad-Tor, renfort de suspension arrière Helper, prise de courant 12V - 13 broches, kit fumeur, antibrouillards, traverse arrière, incluant la carrosserie benne et coffre au prix remis de 30 710 € HT (un premier loyer de 7 775 € HT à la livraison, suivi de 59 loyers de 355,40 € HT et une option d'achat de 3 017 € HT) Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 € HT. Offre valable pour toute commande du 1er février au 31 mars 2021. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297 €, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE Cedex - 413 356 353 RCS Nanterre. Date limite d'acceptation du dossier de financement : 31 mars 2021. D'autres financements et d'autres durées, à des conditions différentes, sont par ailleurs disponibles auprès de votre concessionnaire IVECO. Contrat S-Lite IVECO (entretien programmé constructeur, apport d'huile, SPECTROLIO) inclus sur 36 mois et 90 000 km maximum. Offre valable jusqu'au 31 mars 2021. Offres soumises à conditions, réservées aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour un véhicule défini dans l'offre, vendu par les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération.

By SDVI

**PROCHAINEMENT
OUVERTURE DE VOTRE CONCESSION À
LA ROCHE SUR YON**

contact@sdvi.fr

02 40 16 49 50

www.sdvi.fr

**Fonds
territorial
Résilience**



VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT, INDÉPENDANT, PATRON DE TPE...

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE LIÉES À
LA CRISE DU COVID-19.**

LE FONDS RÉSILIENCE EST FAIT POUR VOUS.

resilience-paysdelaloire.fr

La Région, les Départements, les grandes villes et toutes les intercommunalités des Pays de la Loire se sont unis pour vous apporter, avec le soutien de la Banque des Territoires, **des aides remboursables de 3 500 € à 20 000 €.** Rendez-vous sur resilience-paysdelaloire.fr

Région
PAYS DE LA LOIRE

Entre talent, passion ET TRANSMISSION



0679 70 0738 - www.nathalie-aneline-turpin.com

NATHALIE TURPIN, PEINTRE SUR PORCELAINES. Installée à Saligny depuis 2007, elle fait découvrir son métier à travers des cours, des stages grand public et des formations en ligne. Rencontre avec une artiste qui vit de sa passion grâce à la transmission.

« **J**e n'aimais pas trop l'école et j'étais intéressée par l'art. Je participais à des ateliers de peinture sur soie. » À 16 ans, Nathalie Turpin intègre un lycée spécialisé à Limoges. Après 4 ans, elle obtient un CAP et un bac professionnel : une formation orientée vers le travail d'usine. « *Je réalisais des tours d'assiettes.* » Elle débute sa carrière en tant que fileuse puis réalise des boîtes de collection en porcelaine pour les États-Unis. À 21 ans, elle devient créatrice de modèles puis responsable d'atelier. En 2001, le marché limougeaud s'effondre avec les attentats du World Trade Center. Elle se fait licencier. Plus tard en 2007, elle s'installe à son compte à Saligny. La vente de ses créations ne lui permettant pas de vivre de son activité, elle propose alors des cours qu'elle dispense au départ dans sa salle à

manger. Elle aménage son garage en atelier puis loue un local à la mairie. Le garage devient ensuite un hébergement pour ses stagiaires venus de toute la France. « *Aujourd'hui, je forme environ 90 personnes par an.* » Une réussite pour cette passionnée qui jongle désormais entre les cours hebdomadaires, les stages et les formations en ligne. « *J'ai mis en place ces formations il y a 2 ans. En 2020, grâce à cette activité, j'ai doublé mon chiffre d'affaires.* » Elle diffuse aujourd'hui une vidéo tous les 15 jours. « *Un tournage tous les week-ends! Mon mari m'aide beaucoup* », confie Nathalie Turpin qui compte 170 abonnés et un panel de 50 formations. « *J'ai aussi pris le pli des réseaux sociaux, ça amuse mes stagiaires de me voir faire des Facebook live!* » Bien sûr, la crise sanitaire a bousculé son organisation. « *Avant,*

je me déplaçais en Vendée et dans toute la France. J'espère proposer de nouveau des stages cet été, mais les cours ne reprendront pas avant septembre. »

Le goût de la transmission

« *Pour transmettre, il ne faut pas garder ses secrets. Tout ce que je peux donner, je le donne.* » Nathalie Turpin est consciente d'avoir pu continuer à vivre de sa passion grâce à la transmission de son savoir-faire. « *Je veux encourager les gens à aller au bout de leurs envies. Il ne faut pas avoir peur de se lancer ou de se poser trop de questions. Il faut oser, comme j'ai osé prendre des chemins détournés malgré les difficultés ou envoyer ma pièce à mon premier concours.* » Ses enfants ont eux aussi assisté dès leur plus jeune âge à ses cours. « *Ils étaient à mes côtés et ont bénéficié de cette transmission. Mon fils de 12 ans est passionné et se destine lui aussi à une carrière artistique.* »

Une notoriété par-delà les frontières

Depuis 2013, Nathalie Turpin participe à des concours lors de Salons internationaux. Une façon pour elle d'asseoir sa légitimité dans un univers artistique parfois très sélectif :

2013 : 1^{er} prix professionnel (Lyon)

2015 : Prix Jacques Vigouroux (Lyon)

2016 : Prix d'honneur de la liberté (Lyon) et 1^{er} prix professionnel (Avon)

2017 : Coup de cœur de Catherine Bergoin (Lyon)

2018 : Invitée d'honneur et Gold Award (convention internationale de peinture sur porcelaine à Miami)

Des projets en tête

Dynamique et déterminée, Nathalie Turpin fourmille de projets. Le dernier en date ? « *Racheter les bâtiments de la mairie que je loue actuellement ainsi que les locaux voisins pour y installer une créatrice de bijoux qui intègre la porcelaine dans ses réalisations et que je forme.* » L'artiste espère voir son projet aboutir en mai.

JEMA DU 6 AU 11 AVRIL

Journées européennes des métiers d'art

CHAQUE ANNÉE, les Journées européennes des métiers d'art proposent au grand public de découvrir les métiers d'art à travers des portes ouvertes d'ateliers de professionnels, de lieux d'exposition et d'établissements de formation. L'objectif? Promouvoir des savoir-faire et des techniques de travail ancestraux et contemporains, et la passion des professionnels. Avis aux amateurs, curieux et autres collectionneurs!

La programmation en Vendée

▼ (Carte pouvant évoluer en fonction de la situation sanitaire. Plus d'infos sur www.journeesdesmetiersdart.fr)

41 ÉVÉNEMENTS ONT ÉTÉ RÉPERTORIÉS À CE JOUR DANS 22 VILLES DU DÉPARTEMENT

Vendée Littoral : 24 événements

À Barbâtre, Bois-de-Céné, Bouin, Château-d'Olonne, Chaize-Giraud, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sallertaine.

Métiers : fabricant d'objets textiles et de bijoux, fabricant de luminaires, restaurateur de sculptures et métal, corsetier, modéliste, restaurateur de céramiques, verrier décorateur, tapissier décorateur, fileuse au chalumeau, maroquinière, couturière, fondeur statuaire, tourneuse sur bois, tapissier d'ameublement, souffleur de verre, brodeuse, plumassier, relieur, laqueur, fresquistes, potier de grès.

Vendée Centre : 6 événements

À Apremont, Dompierre-sur-Yon, Landeronde, Nesmy, Poiré-sur-Vie.
Métiers : verrier vitrailliste, couturière en ameublement, peintre sur mobilier, tapissier d'ameublement, sculpteur sur métal et bois, couturier-tailleur, peintre en décor, restaurateur de tableaux, restauratrice de papiers et livres, restaurateur de sculptures et polychromies, doreuse ornementaliste.

Vendée Bocage : 4 événements

À Chantonay, Cugand, Landes-Génusson, Mortagne-sur-Sèvre.
Métiers : tapissier d'ameublement, tapissier décorateur, fabricant de luminaires et d'objets en textile, verrier décorateur, accordeur et ébéniste du piano, céramiste, créatrice textile, ébéniste, luthière violon, maroquinière, vitrailliste, calligraphe-enlumineur, relieuse d'art, artiste peintre, lunetière, facteur d'accordéon, anoblisseuse textile, peintre en décor, laqueur, compagnon ferronnier d'art, décoratrice sur métal, sculpteur, bijoutière.

Vendée Sud : 7 événements

À Bouillé-Courdault, Fontenay-Le-Comte, Le Mazeau, Luçon, Saint-Benoist-sur-Mer, Vouvent.

Métiers : ferronnier-forgeron, tapissier d'ameublement, tapissier décorateur, sculpteur sur métal, marbrier, sculpteur sur pierre, tailleur de pierre, céramiste, maroquinier, bijoutier-joaillier.

6 MÉTIERS D'ART EXPOSÉS À SAINT-BENOIST-SUR-MER

ANCIEN BAR-RESTAURANT restauré par la collectivité et soutenu dans son développement par la CMA, Le Lapin qui fume, terrier de la création et du patrimoine est désormais dédié aux expositions, animations et ateliers artisanaux ou artistiques de la commune. Du 9 au 11 avril, il accueillera six professionnels des métiers d'art dans le cadre des Jema 2021. Venez découvrir ces métiers de passion à travers des créations et des démonstrations mêlant restauration et conservation du patrimoine, ainsi que création contemporaine. Échanges riches et émerveillement garantis!

Maintien de l'événement selon conditions sanitaires à confirmer sur www.journeesdesmetiersdart.fr



Un espace créateurs au JEUÉCLUB DES HERBIENS

DEPUIS NOËL 2020, le magasin Jouéclub de Timothé Georges aux Herbiens expose et vend des jouets d'artisans locaux dans un espace dédié. Retour sur cette initiative.

« **L**a crise sanitaire a tout déclenché, commence Timothé Georges. Beaucoup d'artisans vivent des marchés de Noël. En 2020, tout a été annulé, c'était très compliqué pour eux. En novembre, mon magasin aussi a été fermé. On a vécu les mêmes difficultés, il fallait s'entraider. »

Mais son idée ne date pas d'hier. Avant d'ouvrir son magasin, Timothé Georges envisageait déjà un espace créateurs. « J'ai vécu à côté de Royan et de ses villages animés en été par des boutiques de créateurs. J'adorais l'ambiance et je m'étais dit que je réserverais un espace dans mon futur magasin pour promouvoir ce savoir-faire et attirer une nouvelle clientèle. »

M. Georges a repris le Jouéclub des Herbiens en octobre 2020. Le confinement a bousculé ses plans mais il a maintenu son projet. « Je voulais lancer le projet dès Noël. » Initiatives Vendée Bocage, l'Union des commerçants des Herbiens et la CMA transmettent sa proposition à leurs contacts. Il obtient rapidement des retours. « Une semaine

avant Noël, nous avons implanté deux artisans : J'veais l'dire à ma mère, créateur de jouets participatifs et éducatifs à Sallertaine, et Autour du jeu, créateur de jeux en bois d'équilibre et de coordination à louer sur la commune de l'Oie, très volumineux et qui attirent l'œil. » De la curiosité à l'achat, il n'y a qu'un pas que certains clients ont franchi. « Nous avons

réalisé des ventes pour J'veais l'dire à ma mère même après Noël. Sur les quatre jeux exposés par Autour du jeu, trois ont été loués à Noël et quatre au premier de l'an. »

Un rendez-vous régulier et une vitrine pour les artisans

Le bouche-à-oreille fonctionne car en février un troisième artisan a exposé ses produits : Imbricus, fabricant de jeux de construction en bois à Coex. Plus récemment, les jeux et jouets en bois de Papy Sam fabriqués à La Caillère-Saint-Hilaire sont venus compléter l'espace créateurs. Au total, ils seront quatre exposants au premier trimestre. Une source de satisfaction et de motivation pour le chef d'entreprise : « Cet espace est un rendez-vous régulier pour les clients et une vitrine à temps plein pour les artisans. C'est gagnant-gagnant, tout le monde s'y retrouve. »

Quand on lui demande comment il sélectionne les artisans exposés, Timothé Georges répond : « Ils sont tous bienvenus, Vendéens et frontaliers. Mais je veux qu'on distingue les jouets de chacun, il ne faut pas les mettre en concurrence. » Comme un dépôt-vente, il fait un point régulier avec ses exposants. « Nous faisons le bilan des articles vendus, les artisans font une facture et je leur restitue le fruit de leur vente moins une faible commission qui valide notre partenariat. » Les artisans exposent sans limitation de durée. Timothé Georges a fait réaliser une PLV dédiée pour identifier l'espace. Il ajoute à côté des produits une description de l'artisan et de son activité. « Les clients s'intéressent à la provenance des matériaux, comme à l'origine de leurs aliments. »

« Dès que le rayon sera plein, je communiquerai sur cet espace. » Et pourquoi pas faire des émules. « Si d'autres magasins de l'enseigne s'engagent dans cette démarche, je les encouragerai et les aiderai volontiers. »



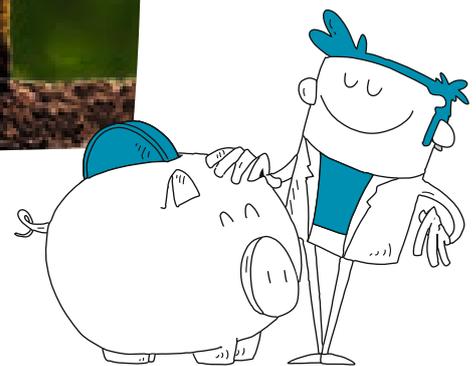
Contactez le magasin : 025590 0250 - timothe.georges@gmail.com +



FRANCE RELANCE

« Tremplin » POUR LA TRANSITION écologique des TPE-PME

Des aides financières allouées par l'Ademe pour vos projets de transition écologique.



Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des TPE et PME » permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique : gestion des déchets, économies d'énergie, mobilité, écoconception, etc. Les montants d'aides alloués par l'Ademe peuvent s'échelonner entre minimum 5000 € et 200 000 € maximum, avec une prise en charge jusqu'à 80 % du montant HT de l'investissement.

Concrètement, quelques exemples d'études et d'équipements pouvant être pris en charge : bennes, compacteurs, composteurs... qui concourent à la gestion des déchets, accompagnement et/ou réalisation de travaux de rénovation des bâtiments, installation de luminaires d'éclairage à modules led, remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux, ventilations méca-

niques double flux, acquisition de véhicules électriques, études relatives à l'écoconception...

Les étapes à suivre

- Vérifiez votre éligibilité en renseignant votre code NAF dans le fichier Ademe.
- Consultez la liste des actions éligibles et leurs montants d'aides
- Renseignez le fichier « Ademe Tremplin transition écologique » <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>.
- Déposez votre demande d'aide.

Un dossier de demande d'aide simplifié

- Un seul dossier à déposer pour plusieurs études et/ou investissements.

- Avance de 30 % à la signature.
- Paiement final sur attestation simple certifiée sincère.

Liste des documents à joindre lors de votre dépôt de demande d'aide

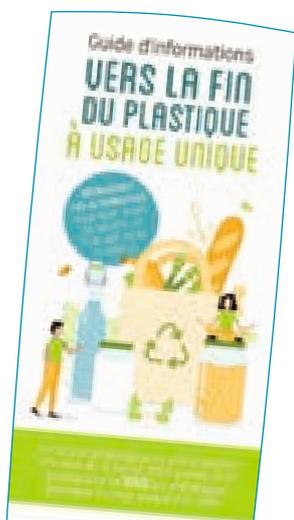
- Fichier « Ademe Tremplin transition écologique ».
- Devis scannés.
- RIB.

L'opération pour laquelle vous sollicitez une aide financière ne doit pas avoir commencé ou donné lieu à des engagements fermes sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...

Un projet d'investissement, besoin d'informations et/ou d'aide pour monter votre dossier ?
Contactez le service économie circulaire de votre chambre de métiers et de l'artisanat : developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

Professionnels, suivez les guides !

Supprimer le plastique jetable, lutter contre le gaspillage, trier ses déchets, mieux produire, mieux informer les consommateurs... En matière de développement durable, les enjeux sont importants et difficile de s'y retrouver parmi les multiples réglementations et incitations mises en place. C'est pourquoi, en partenariat avec Trivalis et la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée a contribué à l'élaboration de deux guides d'informations à destination des entreprises.



Le guide « Vers la fin du plastique à usage unique »

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 prévoit la fin progressive de tous les emballages plastiques à usage unique d'ici 2040. Pratique et peu coûteux, l'emballage jetable des produits alimentaires a remplacé les récipients autrefois réutilisables. Cette solution du jetable produit des déchets... Près de 5 millions de tonnes d'emballages ménagers sont mises sur le marché chaque année en France, dont plus de 41 000 tonnes ont été accueillies en 2019 dans le centre de tri des emballages de Vendée, Vendée Tri à la Ferrière.

Dans ce cadre, Trivalis, la CMA et la CCI se sont fixé pour objectif d'accompagner les commerçants-artistes dans la compréhension de la loi avec les échéances réglementaires et la présentation d'alternatives durables. 2945 entreprises artisanales potentiellement concernées vont recevoir ce guide pratique : les métiers de bouche, les fleuristes, les centres de beauté ou encore les fabricants d'emballages.

Le guide « La collecte des biodéchets des professionnels »

La loi de Transition énergétique pour une croissance verte fixe deux objectifs nationaux d'ici à 2030 par rapport à 2010 :

- réduire les déchets enfouis > 50 % ;
- réduire les déchets ménagers de 15 % en kg/an/hab.



La loi Anti-gaspillage de février 2020 a avancé la date de la généralisation du tri des biodéchets pour les producteurs au 31 décembre 2023.

L'objectif est de sensibiliser les artisans boulangers, épiciers, traiteurs et les commerces alimentaires aux obligations de tri des déchets alimentaires incluant les coquilles (huîtres, moules, etc.). Ce tri permettra alors le compostage et le retour à la terre des biodéchets plutôt que de les enfouir.

Ainsi, Trivalis s'est associée à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles pour étudier la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets des professionnels. Les artisans des communes de Brétignolles, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Hilaire-de-Riez, Le Fenouiller et Brem-sur-Mer seront prochainement contactés pour exprimer leurs pratiques et pour faire remonter leurs besoins.

POUR TOUTE QUESTION OU RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ-NOUS SUR,
developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

Rétablissement professionnel : effacer le passé et rebondir

Alternative « bienheureuse » à la liquidation, la procédure de rétablissement professionnel est rapide et peu contraignante. Elle vise les artisans et commerçants sans salarié détenant moins de 5 000 € d'actifs. Une piste à ne pas négliger en cette période de crise. Explications. *Laetitia Muller*

Qui n'a jamais eu envie, face à des dettes, d'effacer le passé et de repartir à zéro ? Pour les artisans et commerçants, dont l'actif n'excède pas 5 000 €, c'est la possibilité offerte par le rétablissement professionnel. Instituée par une ordonnance du 12 mars 2014, cette procédure peut être sollicitée en cas de cessation des paiements.

Qui peut en bénéficier ?

L'artisan doit se trouver en situation de cessation des paiements avec un redressement impossible (article L645-1 du Code de commerce). Le rétablissement personnel constitue une alternative à la liquidation judiciaire (LJ), qui reste d'ailleurs possible si le rétablissement échoue. L'artisan qui sollicite cette procédure est donc contraint de ne pas avoir cessé son activité depuis un an. Condition financière : l'actif ne peut excéder 5 000 €. L'artisan, ou le commerçant, réalise lui-même l'estimation mais ne manquera pas de préciser dans l'inventaire les modalités qu'il a utilisées pour l'évaluation de ses biens. De plus, le débiteur ne peut pas occuper de salarié, ni en avoir disposé au cours des six derniers mois.

Autre impératif : il est tenu de n'être visé par aucune procédure collective en cours, ne pas avoir fait l'objet d'une liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif, ou encore de ne pas avoir bénéficié d'un rétablissement professionnel dans les cinq ans précédant l'ouverture de la procédure.

Enfin, la bonne foi du débiteur est requise. Cela implique notamment l'absence d'organisation d'insolvabilité ou de dissimulation d'actifs.

Comment se déroule la procédure ?

L'ouverture de la procédure est l'œuvre du tribunal, qui vérifie que les conditions énumérées ci-dessus sont réunies. Il désigne ensuite un juge « commis » qui « enquête » sur le patrimoine du débiteur, ainsi qu'un mandataire judiciaire. Contrairement à un RJ ou une LJ, les intérêts des créanciers ne sont pas représentés. Un rapport sur la situation est réalisé par le mandataire judiciaire et remis au juge. Le tribunal prononce alors la liquidation judiciaire ou la clôture de la procédure. Dans ce dernier cas, le jugement de clôture comprend l'état chiffré des créances « effacées » avec l'indication des coordonnées des créanciers.

Les avantages

C'est une procédure courte : quatre mois, et un véritable moyen d'effacement des dettes, sans influencer sur la vie courante du professionnel. En effet, contrairement à une procédure collective, le débiteur n'est pas dessaisi de ses droits de gestion : il peut payer les créanciers, acheter des biens et poursuivre son activité.

La cessation des paiements

Cet état qualifie l'entreprise en difficultés qui ne peut pas faire face à son passif exigible avec son actif disponible*. L'actif disponible recouvre tout ce qui peut être transformé rapidement en liquidités, comme la vente de biens. Le passif exigible, quant à lui, correspond à l'ensemble des dettes arrivées à échéance que les créanciers peuvent réclamer sans délai.

* Article L631-1 du Code de commerce



AIDES AU FINANCEMENT DES TPE ET PME

Pour garantir un financement sur le long terme, 150 millions sont dédiés à la garantie de placements financiers labélisés « France Relance ». S'y ajoute une garantie publique de 2 milliards d'euros pour des prêts participatifs.

IMPÔTS DE PRODUCTION ALLÉGÉS

CVAE, CFE, TFPB... autant d'impôts locaux réduits. L'impôt sur les sociétés, quant à lui, passera à 25 % en 2022 (contre 28 ou 33 % aujourd'hui).

VOYANTS AU ROUGE, POLITIQUE AU VERT

Les dépenses 2021 font l'objet d'une cotation indiquant leur impact environnemental. 18,4 milliards d'euros sont fléchés vers l'écologie. Un crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments commerciaux voit le jour.

LECTURE RAPIDE

Loi de finances 2021 : impôts en baisse et aides aux entreprises fragilisées

Cette année, sans surprise, la loi de finances 2021 (LF2021) traduit le « quoi qu'il en coûte » assumé par le Gouvernement. Au programme : des baisses et des crédits d'impôts, des aides pour permettre aux entreprises de rester à flot et un volet social complet. Un peu de baume au cœur des artisans pris dans les quarantièmes rugissants d'une crise qui dure. *Loetitia Muller*

Suppression de la majoration pour non-adhésion à un OGA

Bonne nouvelle pour les indépendants, artisans et TPE, l'article 43 de la loi de finances organise la suppression progressive de la majoration de 25 % appliquée aux titulaires de certains revenus professionnels (BIC, BNC), non adhérents d'un organisme de gestion agréé (OGA) ou assimilé. Sa disparition est prévue dans la loi pour 2023.

Baisse d'impôts et aide à la compétitivité

Les fameux impôts de production, taxés de plomber la productivité des entreprises françaises, sont réduits de 10 milliards d'euros à partir du 1^{er} janvier 2021. Sont principalement visés les impôts qui pèsent sur la masse salariale, l'investissement et le capital. Si les entreprises de plus de 50 salariés doivent, en contrepartie de ces réductions, produire avant la fin de l'année 2022 des indicateurs justifiant de la transparence de leur démarche écologique, de parité et de gouvernance, il semble probable que la mesure ne touche pas les TPE avant 2023...

En pratique :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est réduite de moitié, tout comme la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
- Pour soutenir la création d'entreprises, celles qui naissent en 2021 bénéficient d'une exonération totale de CFE et de CVAE, pendant trois ans. Vigilance toutefois, cette faculté est conditionnée à l'approbation de chaque collectivité locale.
- Le Gouvernement a, en outre, abaissé de 3 à 2 % le taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée afin d'éviter une neutralisation des gains.
- Autre contribution en baisse, l'impôt sur les sociétés (IS) qui poursuit son déclin avec pour objectif affiché d'atteindre le taux de 25 % en 2022 (contre 28 % ou 33,33 % aujourd'hui). Ce taux vise les entreprises dont le bénéfice est supérieur à 38120 € par an. Les TPE et PME pourront quant à elles bénéficier du taux réduit d'impôt sur les sociétés de 15 % si elles réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 10 M€, contre 7,63 M€ précédemment.

Renforcement des fonds propres

La loi de finances institutionnalise le dispositif d'aide à la solvabilité, mis en place dans la continuité des prêts garantis par l'État (PGE). Les entreprises peuvent bénéficier de garanties par l'État jusqu'à 2 M€. L'aide se traduit dans des produits financiers de long terme, que Bercy qualifie « de quasi-fonds propres », eu égard à leur longue durée: chacun appréciera.

Le soutien passe également par le fonds de solidarité, qui est abondé de 7 milliards d'euros pour les dépenses d'urgence, au moins jusqu'au mois de juin 2021.

Les principales mesures sociales

→ Parmi les nombreuses mesures du volet social, on note la création d'un **dispositif d'activité partielle longue durée (APLD)**, qui pourra aller jusqu'à 24 mois, pour s'adapter aux circonstances économiques. Depuis le début de la crise sanitaire, le « chômage partiel » est présenté comme le rempart contre le chômage déployé par le Gouvernement. Ce dernier injecte, via la loi de finances, 11 milliards d'euros pour l'APLD 2021. Les mesures d'activité partielle dites « temporaires » sont, quant à elles, pérennisées jusqu'à la réouverture des commerces fermés administrativement, ou du fait de la crise sanitaire.

→ Toujours au menu de la loi de finances, 4 milliards d'euros sont fléchés vers les jeunes et leur intégration dans la vie professionnelle. Ainsi l'**aide pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans** est valable jusqu'au 31 mars 2021, et son montant peut atteindre 4 000 € la première année.

→ Le nouveau budget prévoit également une aide pour les employeurs qui ont conclu un **contrat d'alternance ou de professionnalisation** avec une jeune recrue jusqu'au 28 février 2021. Le coup de pouce peut

atteindre 8 000 € la première année. L'apprentissage est également dopé avec, pour l'heure, un cofinancement prévu jusqu'à fin février.

Première loi de finances « verte »

Pour la première fois, le budget 2021 comporte un volet dédié à l'économie verte. À titre d'exemple, une aide fiscale, via un crédit d'impôt, est à disposition des entreprises qui voudraient rénover leurs bâtiments professionnels (bureaux, locaux commerciaux, entrepôts...) jusqu'au 31 décembre 2021. Bonne surprise: 30 % des dépenses éligibles peuvent être déduites, sous forme d'un crédit d'impôt. La limite est fixée à 25 000 €.

À retenir également: TVA, export, numérique...

→ Les mesures concernant la **TVA dans le commerce en ligne** sont repoussées en juillet 2021. Le big bang et le renouveau annoncés dans ce secteur devraient avoir lieu cet été.

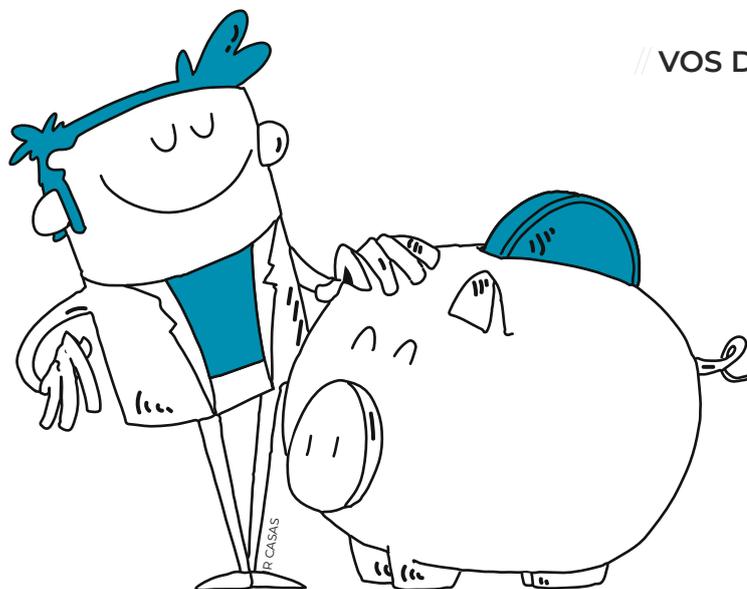
→ En outre, le Gouvernement poursuit son plan d'urgence en soutien aux **entreprises exportatrices**. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour les petites entreprises qui souhaitent se développer à l'international. Ainsi, les « **chèques VIE** », d'un montant de 5 000 €, peuvent financer des missions de volontariat internatio-

nal en entreprises. Autre option: les « **chèques Relance export** » permettent la prise en charge de la moitié des frais engagés pour la participation à un Salon international en version physique ou distancielle.

→ Le budget 2021 pousse les TPE et PME à se digitaliser le plus possible pour gagner en compétitivité. À cette fin, 1,5 milliard d'euros est engagé pour une **mise à niveau numérique des territoires**. Les artisans et commerçants seront accompagnés via les actions de France Num et grâce au programme « **IA Booster** » qui permet de moderniser les outils de production. « Cerise sur la data »: un **chèque numérique de 500 €** permet aux entreprises d'investir dans les nouvelles technologies. Il est accessible via le site de France Num (francenum.gouv.fr).

→ Enfin, cette loi de finances maintient les **taux d'intérêt de retard et moratoires** à 0,20 %. Le Gouvernement a jugé les commerçants et artisans suffisamment en difficulté pour ne pas leur asséner une augmentation du « taux des dettes ».

Moins d'impôts et de taxes, plus d'aides et de soutien, il n'en fallait pas moins pour affronter une année qui s'annonce d'ores et déjà économiquement compliquée, et où les entrepreneurs risquent encore de devoir naviguer à vue.



L'inspection du travail devient la Dreet

À compter du 1^{er} avril prochain, les artisans vont avoir un nouvel interlocuteur... Les Directe (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), ou communément les « inspections du travail », et les services déconcentrés chargés de la cohésion sociale, vont fusionner pour devenir les Dreet (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). L'objectif est d'assurer un meilleur dialogue entre ces services, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. En pratique, les inspections du travail conservent leur fonctionnement actuel et leur indépendance au sein de ces directions régionales dans lesquelles elles intégreront le pôle « politique du travail ».

QUOI TRANSMETTRE ?

La transmission informatique concerne non seulement la facturation, dite « e-invoicing », mais également un ensemble de données utiles à l'administration fiscale : on parle alors de « e-reporting ».

TOUS NUMÉRIQUES EN 2025 !

À partir de 2023, les commerçants et artisans devront accepter les factures électroniques. Les TPE y seront également contraintes en 2025.

AVANTAGES MULTIPLES

Des économies sont espérées pour les entreprises qui sécurisent ainsi leurs données et minimisent le risque d'erreurs. L'État pourra recouper facilement les informations, prévenir les fraudes et, à terme, préremplir électroniquement les déclarations de TVA.

LECTURE RAPIDE

Facturation électronique : qui, quand, quoi ?

La loi de finances pour 2021 permet au Gouvernement de prendre, jusqu'en septembre prochain, des mesures permettant de généraliser le recours à la facturation électronique et à la transmission de données numériques complémentaires à l'administration fiscale. Des obligations qui nécessiteront quelques adaptations dans les entreprises artisanales. Autant anticiper !

Loetitia Muller

Quels sont les objectifs ?

Pour les artisans et commerçants, l'enjeu est de renforcer leur compétitivité en diminuant les charges administratives. Selon un rapport de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le coût d'une facture électronique est estimé à moins d'un euro, contre dix euros pour la version classique ! À cela s'ajoutent la rapidité et la sécurité liées à l'absence de saisies multiples. Pour l'État, les avantages sont clairement financiers. Il pourra ainsi lutter contre la fraude, en recoupant les supports informatisés. En outre, il connaîtra en temps réel l'activité des entreprises, ce qui devrait lui permettre d'adapter sa politique économique. Enfin, les déclarations de TVA seront, à terme, préremplies facilitant ainsi contrôle et surveillance.

Quelles sont les dates d'application ?

Dès 2023, toutes les entreprises ont l'obligation de réceptionner les factures électroniques, et donc de s'être équipées auparavant des appareils adéquats. L'obligation d'émettre des factures dématérialisées varie, quant à elle, en fonction de la taille de la structure : 2023 pour les grandes entreprises, 2024 pour les ETI et 2025 pour les TPE/PME.

Quelles données transmettre et quand ?

En plus de la facturation électronique, réalisée à chaque acte de vente, la loi de finances prévoit la transmission au « fisc » de nombreuses données dites « complémentaires ». Le but est clairement affiché : couvrir l'ensemble de flux afin de disposer de toutes les informations indispensables à l'identification du traitement de TVA appliqué. Ainsi, les données suivantes devront être transmises : date de la facture, numéro d'identification du client et du fournisseur, date de l'opération, montant HT, taux de TVA, et enfin montant de la TVA.

À noter : s'agissant des transactions en B2C, aucune donnée nominative ne peut être transmise en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD).

À terme, outre le préremplissage automatique de la déclaration de TVA, la facturation électronique associée à la transmission des données complémentaires permettra à l'administration fiscale de repérer les transactions potentiellement frauduleuses.

Bel avenir pour les vendeurs de solutions de facturation ! Le rapport de la DGFIP a d'ailleurs proposé une cohabitation entre les opérateurs privés et une plateforme publique, laquelle pourrait notamment proposer gratuitement la facturation aux TPE.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
Bâtiment, Services,
Production...

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Confinement, couvre-feu et gestes barrières incitent les artisans et commerçants à revoir leur mode de commercialisation. Le click & collect s'avère un levier efficace pour maintenir ou développer son activité en cette période. Plus rentable et plus simple à mettre en œuvre que la livraison à domicile, il nécessite toutefois un minimum de préparation... *Julie Clessienne*



BON À SAVOIR

Le chiffre d'affaires généré par les ventes réalisées via le click & collect n'est pas pris en compte dans le calcul de l'aide au titre du fonds de solidarité.

Click & collect : pas si sorcier !



1. QU'EST-CE QUE LE CLICK & COLLECT ?

Le click & collect (ou retrait en magasin ou cliqué-retiré) permet la réservation d'un produit « à distance » (via votre site ou vos réseaux sociaux), puis son retrait en magasin. Ses avantages sont nombreux : réduire les files devant votre commerce et le temps d'attente, fidéliser votre clientèle, développer votre visibilité (votre présence en ligne vous rend accessible 24 h/24), ne pas imposer de frais de livraison ou d'envoi... Le « drive », qui permet à l'acheteur de rester dans son véhicule, en est un dérivé.

2. MONTREZ QUE VOTRE ACTIVITÉ CONTINUE

Commencez par faire savoir que vous proposez ce nouveau service en l'affichant en vitrine ou en boutique. Profitez des réseaux sociaux pour informer vos clients de l'adresse en ligne à laquelle il est possible de commander vos produits. Postez l'information régulièrement. Envoyez des e-mails ou des SMS aux clients dont vous avez les coordonnées. Enfin, n'oubliez pas d'indiquer les modalités de précommande et de « click & collect » sur la devanture de votre magasin : une exigence du « Protocole sanitaire renforcé pour les commerces ».

3. COMMENT LE METTRE EN PLACE EN LIGNE ?

L'idéal est de posséder un site de e-commerce. Mais vous pouvez aussi permettre à vos clients de passer commande directement via un formulaire sur votre site vitrine (de type Frama Form, SurveyMonkey, Google Form...), par le biais de votre page professionnelle sur les réseaux sociaux ou simplement par téléphone (« call & collect »). Vos clients n'ont plus qu'à venir chercher « physiquement » leur commande devant la boutique et, le cas échéant effectuer le paiement de leur achat.

4. COMMENT ORGANISER LES RETRAITS ?

Créer un comptoir de retrait dédié, à l'entrée de votre magasin, optimisera la gestion de votre jauge et le temps d'attente. De même que l'instauration de plages horaires pour les retraits. Vous pouvez aussi déposer la commande sur le pas de votre porte, si le client a la possibilité de signaler son arrivée ou de prendre rendez-vous. Organisez-vous au mieux en classant les produits qui doivent être retirés pour ne pas faire attendre vos clients. Dans tous les cas, le respect des consignes sanitaires reste impératif !

5. VENTE À DISTANCE, VIGILANCE !

Pour anticiper tout souci, soyez particulièrement attentif à la gestion de vos stocks, d'autant plus si vous multipliez les sources de commandes. Rappelez-vous aussi que les achats réalisés en ligne ou par téléphone suivi d'un retrait en boutique sont soumis à la réglementation relative à la vente à distance (droit de rétractation de 14 jours pour le consommateur).

ALLEZ PLUS LOIN

- Évaluation en 10 minutes de votre maturité numérique grâce à l'outil d'autodiagnostic mis en place par le réseau des CMA : autodiag-num.artisanat.fr
- Sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel réalisée par le site du ministère de l'Économie : clique-mon-commerce.gouv.fr
- Panorama des solutions click-and-collect pour les retailers : e-marketing.fr



MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers.
Tout savoir pour ne pas se tromper.

1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.



2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.



3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Pour bien trier, téléchargez
l'appli Guide du tri
ou rendez-vous sur le site
triercestdonner.fr



Martine Berenguel
Co-présidente de la CNAIB-SPA

« Si le secteur a rebondi en 2020 grâce à une reprise d'activité et aux aides de l'État, j'appréhende l'avenir. La suspension du fonds de solidarité serait une catastrophe. »



www.cnaib.fr

© ALEX PIN

ESTHÉTICIENNES

GARDER BONNE MINE

Après une reprise satisfaisante suite au premier confinement, l'esthétique n'a pas connu le rebond escompté à l'issue de la deuxième vague. Malgré les difficultés, les professionnelles s'adaptent aux règles sanitaires et le secteur va de l'avant.

Isabelle Flayeux

Par la nature des soins prodigués, la distanciation sociale n'existe pas dans l'esthétique. Dès le premier confinement, la CNAIB-SPA¹ s'est impliquée dans la mise en œuvre d'un guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour les esthéticiennes. Les mesures sont entrées en vigueur à partir du 11 mai 2020, date du déconfinement des entreprises recevant du public. « Les fiches métier visent à protéger au maximum les clients et les personnels. Pour les soins du visage uniquement, le client est dispensé de masque et l'esthéticienne s'équipe d'une double protection pour travailler, un masque et une visière, explique Martine Berenguel, co-présidente de la CNAIB-SPA. Au-delà des protections individuelles et des gestes barrières, les instruments et postes de travail sont désinfectés après chaque prestation et les espaces aérés. »

REBOND POUR 70 % DES INSTITUTS

Les règles sanitaires actuelles modifient l'organisation des entreprises d'esthétique et obligent à espacer les rendez-vous. « Pour pallier la hausse des investissements et la baisse du nombre de prestations, certaines

font le choix de facturer, entre un et trois euros, les frais relatifs à la désinfection. D'autres élargissent les plages d'ouverture. La situation s'est compliquée avec le couvre-feu à 18 heures. La majorité des rendez-vous sont entre 17 et 19 h 30. » Si les spas ont perdu 20 % de chiffre d'affaires du fait de l'interdiction de 50 % de leurs prestations (soins humides), près de 70 % des instituts ont rattrapé leurs pertes financières, malgré une baisse des soins visage: « Avec le port du masque, les femmes se maquillent moins. Notre rôle de prescripteur est difficile, la vente de maquillage a diminué de 70 %. » Novatrices et dynamiques, des esthéticiennes ont proposé des tutos à leur clientèle durant les confinements pour garder le lien. La CNAIB-SPA a assuré des formations en visio et en présentiel. Conscient de l'enjeu du numérique et du digital, le Campus des métiers de la beauté de Chartres² intègre deux options à ses diplômes: esthéticienne en phygital³ et conseillère de beauté en phygital.

1. Confédération nationale artisanale des instituts de beauté et spa.
2. L'IBCBS (International beauty & cosmetic business school).
3. Le phygital est un chemin intermédiaire entre les points de vente physiques traditionnels et le digital.

60 000

instituts de beauté en France, dont 50 % sont des micro-entreprises, 20 % des spas.

50 %

Durant la crise sanitaire, les soins spa exercés en zone humide sont interdits, soit 50 % de l'activité des spas.

30 000

salariés au sein des instituts de beauté et des spas.

PHOTOGRAPHES

DÉCLENCHEMENT RAPIDE

La réactivité de la profession a permis de limiter les dégâts pendant la crise sanitaire, une partie du métier tirant ses ressources d'événements (qui sont, encore aujourd'hui, « empêchés »). Les artisans photographes s'attachent par ailleurs à garder leur déclic d'avance en protégeant leur savoir-faire et en anticipant les besoins et les tendances.

Sophie de Courtivron



Laurent Belet
Président de la FFPMI

« Nous avons beaucoup de métiers en un, et il nous faut faire comprendre cela au Gouvernement ; certains sont très spécifiques : photographie de bijoux, de voitures, suivi de chantier... »

Laurent Belet, photographe à Toulouse et président de la FFPMI (Fédération française de la photographie et des métiers de l'image) a une activité répartie entre son studio photo et un local commercial. 5 % des adhérents de la FFPMI (qui sont environ 800) ont ainsi la double casquette photo/commerce. Le reste, ce sont 95 % d'artisans, « des indépendants qui font de la photo sociale, de sport, d'événements (mariages, concerts...), d'identité, de famille ou d'entreprise, résume le professionnel. Certains ont ainsi perdu l'intégralité de leur chiffre d'affaires pendant la crise ».

EFFICACITÉ SANS FILTRE

Grâce à la démarche immédiate de Laurent Belet auprès d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, « la photographie a été intégrée à la catégorie "événementiel" (secteur S1) dès mars 2020 et jusqu'en juin 2021 ». Soit des aides et un soutien optimums. La profession a aussi mis en place très rapidement un « Guide de bonnes pratiques sanitaires en prévention de la Covid-19 », très remarqué, avec un protocole précis à appliquer pour les photographes de studio. De plus, avant le Gouvernement, « nous avons mis en place un prêt à taux zéro pour

les photographes qui le demandaient (1 500 €) ». Et puis les équipes se sont mobilisées pour répondre aux questions, ont mis en place des « mini-talks » à succès (réunions de 2 heures sur Internet), tous les lundis, pour remotiver adhérents et non-adhérents...

UNE VISION PANORAMIQUE

La défense de la profession fait partie des axes de travail de la fédération ; elle combat notamment le travail et les concours illégaux. « Les grosses plateformes qui proposent des photos à bas prix paupérisent le métier de photographe ; elles acceptent des amateurs non déclarés. Nous contactons leurs services juridiques. » L'avenir du métier est une préoccupation majeure. « Nous avons eu plus de 4 000 réponses à notre enquête sur ce qu'attendent les photographes de leur métier. Notre but est de rassembler ! » L'élaboration de plusieurs qualifications en adéquation avec les tendances actuelles est en cours (2021-2022) : la photo de nouveau-nés, par exemple, requiert des compétences annexes (hygiène, manipulation...). « L'État est demandeur. Cela enrichirait le métier, précise Laurent Belet. Nos professions sont essentielles, nous faisons partie de la mémoire du public. »



© WILLIAM MOUREAUX

metiersdelimage.fr



« Là où vous ne voyez qu'une feuille blanche, je vois ma progression d'une année à l'autre. Le washi est l'apprentissage de toute une vie. »

L'ART DÉLICAT DU PAPIER JAPON

BENOÎT DUDOGNON ET STÉPHANIE ALLARD - ATELIER PAPETIER

Le secret de fabrication du papier Japon (washi) se transmet depuis des siècles, uniquement au pays du Soleil-Levant. Sa maîtrise réclame patience et instinct, l'approvisionnement des richesses de la nature, des aléas de la météo. Benoît Dudognon a entrepris ce voyage auprès de maîtres japonais : sans avoir les mots, se contentant des émotions et des gestes. Il détient désormais ce savoir-faire unique en Europe, reconnu au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Julie Clessienne

C'ÉTAIT ÉCRIT ...

Année du Bac, Limoges. Benoît Dudognon se découvre une fibre pour le papier en visitant une usine de la région.

S'ouvre pour lui le premier chapitre de sa vie dans l'industrie papetière : un BTS suivi de dix ans d'expérience...

Alors installé à Arles, il se forme à la restauration de livres anciens dont certains en papier Japon, ou « washi ».

Piqué par la curiosité, sa compagne, Stéphanie Allard, alors chargée de suivis scientifiques pour les Parcs nationaux, lui confirme que le kozo (ou arbre à papier), qui sert à sa fabrication, est légion dans le Sud. Les planètes sont désormais alignées. Benoît peut entamer un second chapitre...



APPRENTISSAGE EN DEUX VOLETS

Le Japon compte encore 200 papetiers, contre 66 000 il y a cent ans ! En 2010, Benoît part auprès de quatre d'entre eux, pour un an. « Ils ont dû demander une autorisation au ministère de la Culture pour former un étranger ! »

La catastrophe de Fukushima le coupe en plein élan, l'obligeant à rentrer en France et à scinder son apprentissage.

« J'en ai profité pour mettre en place mon atelier, faire ma première récolte et... constater mes lacunes ! »

Grande connaisseuse des plantes, sa compagne Stéphanie est du voyage comme du projet, se spécialisant dans le façonnage et la transformation.



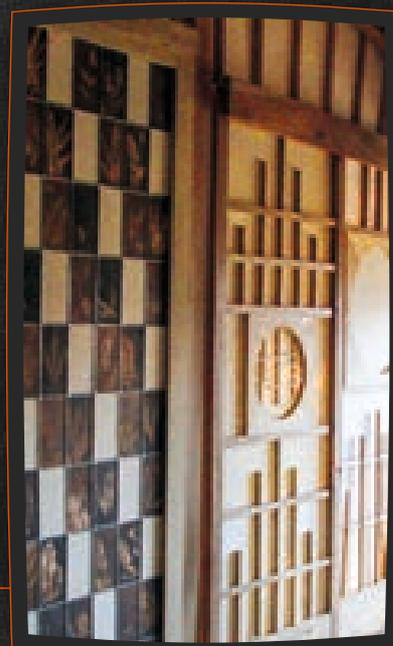
SE PLIER EN QUATRE

Dire que la matière première ne lui coûte « rien » serait un raccourci facile! « *Le kozo est une plante invasive. Les propriétaires de terrains, particuliers ou municipalités, sont en général ravis qu'on les en débarrasse!* » La récolte se fait en hiver. S'ensuit un travail fastidieux pour extraire l'écorce, « *la première peau de la branche* », la blanchir « *grâce au travail combiné du soleil et de la lune* », la gratter au couteau, l'attendrir en la cuisant, enlever les impuretés à la main, la battre une demi-journée, la transformer en pâte, l'aplatir dans un tamis et, enfin, « *travailler par vague, avec de l'eau de source, pour orienter les fibres et assurer la résistance unique de ce papier.* »



UN PAPIER PAS CLICHÉ

Sa résistance, son toucher soyeux, sa transparence et son homogénéité font du washi un papier unique prisé par les architectes d'intérieur (papier peint, cloison...), les designers (luminaires, mobilier...), les professionnels de la mode et, bien sûr, de l'édition. L'achat d'une imprimante à jet d'encre a aussi décuplé les opportunités avec le milieu de la photographie. « *Notre papier écologique est parfaitement dans l'air du temps. Il nous a fallu dix ans pour le faire et commencer à avoir des retombées grâce aux articles de presse qui nous sont consacrés.* »



INSCRIRE LE WASHI DANS L'AVENIR

Percer les secrets du washi a demandé six mois d'adaptation à Benoît. « *Suivre la recette ne suffit pas. Il faut appréhender le bruit de l'eau dans le tamis, la nature de l'eau elle-même, le climat...* » Comme le vin, le washi est propre à un terroir. Celui du papetier limougeaud est désormais reconnu par ses pairs, « *mais je n'ai pas le droit de former à mon tour!** Les Japonais voient ce savoir-faire comme un art précieux du passé. Charge à moi de m'extraire du folklore et de faire pénétrer le washi là où il n'est pas encore attendu et utilisé. Et d'en faire un produit d'avenir! »

* Benoît Dudognon est en lien constant avec le Consulat du Japon à Marseille. Il est soumis au secret et ne doit rien divulguer de la fabrication du washi.

www.atelierpapetier.com +

NOTIONS CLÉS

EAU

Créée à Arles, l'entreprise a déménagé récemment à Salasc, reconnue pour la qualité de son eau de source. « *Un droit d'eau passe devant et derrière la maison: une situation exceptionnelle pour notre activité.* »

PRIX

Le papetier travaille uniquement à la commande, pour ne pas gaspiller cette matière haut de gamme et si fastidieuse à produire. Comptez entre 24 et 30 € la feuille de 1 m X 66 cm.

CONCOURS

L'Atelier Papetier a été récompensé lors des Prix de la Nuit du livre (2015 et 2018), distingué par l'Unesco pour son papier d'origine 100 % naturelle et utilisant des plantes invasives (2015) et désigné lauréat du Concours Maisons Côté Sud, catégorie « Jeune Créateur » (2019).

▼ L'atelier d'Arnaud Pereira. Ici, un travail sur la reproduction à l'identique des mosaïques de la piscine Molitor pour l'entreprise Boisseleau (fournisseur et fabrication partielle des mosaïques, poseur et adjudicateur du marché), en 2014.



Travailler dans un environnement hors du commun peut être source d'inspiration ou l'occasion de se démarquer et de faire partager une expérience nouvelle à ses clients. Rencontre avec un sculpteur et un céramiste qui ont choisi un moulin et une grotte comme atelier, et un coiffeur qui a transformé un appartement ancien en salon de coiffure barbier. Isabelle Flayeux



DES CONTRAINTES INHÉRENTES AU LIEU

Avoir des locaux atypiques pose parfois des difficultés en matière d'aménagement. La percée d'un conduit en façade lui ayant été refusée, **ARNAUD PEREIRA** a abandonné l'idée d'installer un poêle à bois dans son atelier, qui par ailleurs ne dispose pas de l'eau courante. La configuration des lieux du moulin d'**ANTONIN MARTINEAU** (marches à différents endroits sur le premier niveau) empêche l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Confronté à la même problématique d'accessibilité dans un bâtiment classé, **JIMMY WEIL** a obtenu une dérogation et la possibilité de signer le bail commercial à la condition de proposer sur demande un service à domicile aux PMR.

ARNAUD PEREIRA, MOSAÏSTE

LA MAGIE D'UNE GROTTTE TROGLODYTIQUE

Bénéficiant d'une vue incomparable sur la vallée et les méandres de la Seine, l'atelier taillé dans la craie du mosaïste Arnaud Pereira se situe en pleine nature, non loin de l'un des plus beaux villages de France. « J'ai découvert les falaises et les lieux troglodytiques de La Roche-Guyon (95) à l'occasion de déplacements réguliers vers Paris. En 2008, j'ai eu l'opportunité d'acheter la bove (excavations de falaises crayeuses de la Seine, NDLR) d'un artisan stucateur plâtrier, un bel espace de 100 m² et pas moins de sept mètres sous plafond. » Les démarches obligatoires et les contraintes de la cavité n'ont pas entamé l'enthousiasme de l'artisan au savoir-faire renommé, qui restaure des mosaïques anciennes ou les crée pour de la décoration. « Au milieu de monuments inscrits et classés, d'espaces protégés, j'ai été obligé de déposer deux déclarations préalables de travaux et de m'adapter. Il me tient à cœur de rester dans cette grotte atypique. D'autant plus que mon atelier suscite la curiosité. La partie artistique de mon métier me demande aussi d'être dans un endroit qui me convient. » Pose de prises électriques, intégration de spots, plancher surélevé, création d'une mezzanine... ici, l'aménagement intérieur est perpétuel, dans le plus grand respect du bâti. « J'ai gardé les parois et le plafond en brut de creusement, les coups de piolet sont encore visibles. C'est aussi important d'un point de vue esthétique qu'hygrométrique. »

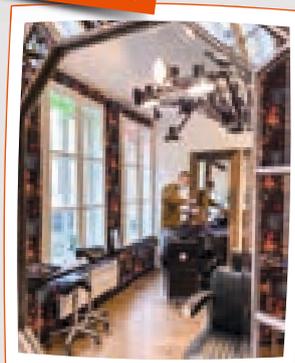
JIMMY WEIL, COIFFEUR-BARBIER UN APPARTEMENT AU DÉCOR DESIGN ET RÉTRO

Seuls quelques fanions en façade et une potence discrète signalent la présence d'un salon de coiffure barbier au premier étage d'un immeuble classé du centre-ville de Metz (57). Depuis 2014, une clientèle fidèle de tout âge vit avec Jimmy Weil une expérience unique et décalée. « *S'installer dans un appartement permet de créer un lieu intimiste et de s'amuser côté décoration sans avoir les badauds le nez collé aux fenêtres, ce qui est gênant quand on se fait coiffer.* » Pour finaliser son projet, l'artisan de 38 ans a réalisé deux mois de travaux, et fait des concessions. « *L'appartement étant classé, il est impossible de modifier la distribution des pièces. J'ai rénové avec mon entourage et fait appel à des professionnels pour la plomberie et l'électricité.* » On entre chez Rétrospective un peu comme chez un ami. Il faut sonner en bas, attendre l'ouverture de la porte et emprunter l'escalier en bois en colimaçon surmonté d'une verrière. À l'entrée du salon, trois lustres en cristal surplombent l'ancienne table de campagne noire autour de laquelle chacun s'installe pour attendre son tour. « *Au début, les clients pensaient que j'habitais ici. Même si l'ambiance est décontractée, parfois rythmée par des mini-concerts, nous restons professionnels. Dans cet univers vintage, composé d'objets et de meubles chinés et retapés, j'organise aussi des expositions-ventes d'œuvres d'artistes locaux.* »



📍 Rétrospective-Appartement-Coiffeur

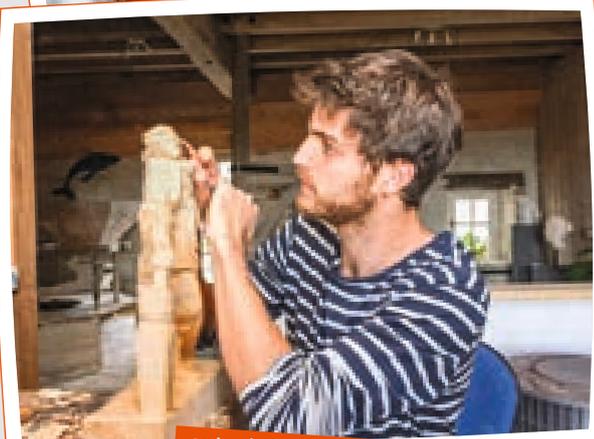
DR



ANTONIN MARTINEAU, SCULPTEUR SUR BOIS

LE CHARME DE LA VIEILLE PIERRE

Antonin Martineau crée des sculptures statuariques et ornementales en tilleul, en noyer et en chêne. C'est dans l'ancien moulin à eau de Neuillé (49) que le diplômé de l'école Boulle, formé au statuaire en Italie, a choisi de poser son établi et ses machines à bois. « *Je partage les trois niveaux de cet espace avec mon épouse céramiste. À la recherche d'une maison et d'un atelier, nous avons tout de suite perçu le potentiel de ce bâtiment du XVII^e siècle, même si seuls les murs, le toit et les mécanismes subsistaient.* » À l'installation du couple en 2016, une dépendance attenante au moulin, fait office d'habitation et d'atelier. « *Avec beaucoup d'énergie et peu d'économie, nous avons mené les travaux nous-mêmes au fur et à mesure, et exploré d'autres savoir-faire.* » Avec sa compagne, l'artisan de 29 ans, MOF depuis 2019, a mis trois ans pour transformer l'édifice non classé, aux murs en moellons de tuffeau épais de 80 cm, en lieu de travail chaleureux et authentique. « *Nous avons souhaité conserver l'esprit de l'époque. Le mécanisme semi-enterré est toujours au rez-de-chaussée. Ouvert sur deux énormes meules aménagées en espace d'exposition, l'atelier occupe 80 m² du premier niveau. L'ancienne chambre du meunier est devenue un espace de moulage commun. L'espace sous les rampants est dédié au travail de la terre et de la porcelaine. Il abrite également un bureau et un espace de stockage.* »



antoninmartineau.com

DR

WILLIAM KOEBERLÉ

« IL FAUT TOUJOURS GARDER LE LIEN AVEC LE CLIENT »

La crise sanitaire met le commerce à rude épreuve. Si le commerce « physique » reste plébiscité, il doit être renforcé par une stratégie digitale adaptée à la clientèle et opérationnelle en cas de fermeture. Le président du Conseil du commerce de France (CCDF) nous aide à mieux appréhender la complexité du présent, et l'avenir.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUEL EST L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE DEPUIS MARS 2020 ?

Le Conseil du commerce de France représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. L'alimentaire n'a jamais fermé, l'équipement de la maison n'a grosso modo pas perdu de chiffre d'affaires, mais l'équipement de la personne a vraiment souffert (textile, chaussure, bijouterie...). Les endroits où il n'y a plus de touristes sont en difficulté. Les commerçants ont montré leur discipline depuis le début (gestes et mesures barrières). Le commerce mérite de rester ouvert. Le premier confinement a été révélateur de l'importance de la digitalisation; la vraie leçon de la Covid, c'est que le commerce est devenu omnicanal*.

COMMENT GÉRER LA PARTIE « DIGITAL » ?

D'abord, je dirais qu'il ne faut pas opposer digital et magasin physique: ils sont complémentaires. 70 % des clients de parfumerie sélective vont d'abord sur Internet avant de se rendre au magasin, y compris les clients réguliers! Le client s'informe via les outils digitaux: il doit donc en priorité trouver sur le net horaires, localisation, promotions, prix... Si vous avez mis ces éléments à disposition, je vous conseille alors de faire du *click & collect*. Cela peut d'ailleurs être une simple information envoyée par téléphone ou e-mail (« *Je vous le mets de côté* »). Après seulement,

posez-vous la question de savoir si vos produits valent la peine d'être vendus sur Internet. Si vous pensez rejoindre une plateforme, prenez en considération qu'il faut toujours garder le lien avec le client; sans ce lien, vous ne faites plus votre métier de commerçant.

QUELS SONT LES ATOUTS DU COMMERCE PHYSIQUE ?

En moyenne, plus de 80 % du CA se fait encore dans nos commerces physiques (habillement, parfums...). Les clients veulent voir les produits, discuter, être conseillés. Le commerçant est là pour ça. Le web doit permettre de supprimer les « irritants » (passer à la caisse, attendre...) et de prendre du temps dans le magasin.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE COMMERCE DE DEMAIN ?

Je vois deux axes de changement. D'abord, le rôle de conseil du commerçant prend de plus en plus d'importance: le client veut des informations sur la composition des produits, etc. Ensuite, les indépendants devront trouver des schémas pour mutualiser un certain nombre de choses et avoir ainsi les mêmes moyens que les « grands ». Mais attention, tout cela n'est possible que quand les règles du jeu sont équitables; ce n'est pas normal qu'un petit commerce dans un village ait un pourcentage plus élevé de taxes à payer qu'une plateforme internationale!

* Fait que l'entreprise utilise plusieurs canaux de distribution, indépendamment ou en complémentarité les uns des autres.



BIOGRAPHIE

1956

Naissance à Constance (Allemagne).

2008

Président du groupe Marionnaud, jusqu'en 2014.

2011

Président de la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS).

2015

Président de la Fédération européenne des parfumeurs détaillants (FEPD).

2016

Président du Conseil du commerce de France (CCDF), qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles et représente le commerce dans sa diversité (indépendants, franchisés, grande distribution...).

VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN JEUNE



CONNECTEZ-VOUS AUJOURD'HUI SUR LE BON RÉSEAU.

La plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche d'apprentissage et d'emploi dans votre région.

youzful-by-ca.fr

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful//



Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique – Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris – 790 054 811 RCS Paris – Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13 006 097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. 02/2021 – Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée – Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954 - COM - 03/2021 – Crédit photo : Getty Images



eVito et Nouvel eSprinter. Êtes-vous #eReady ?

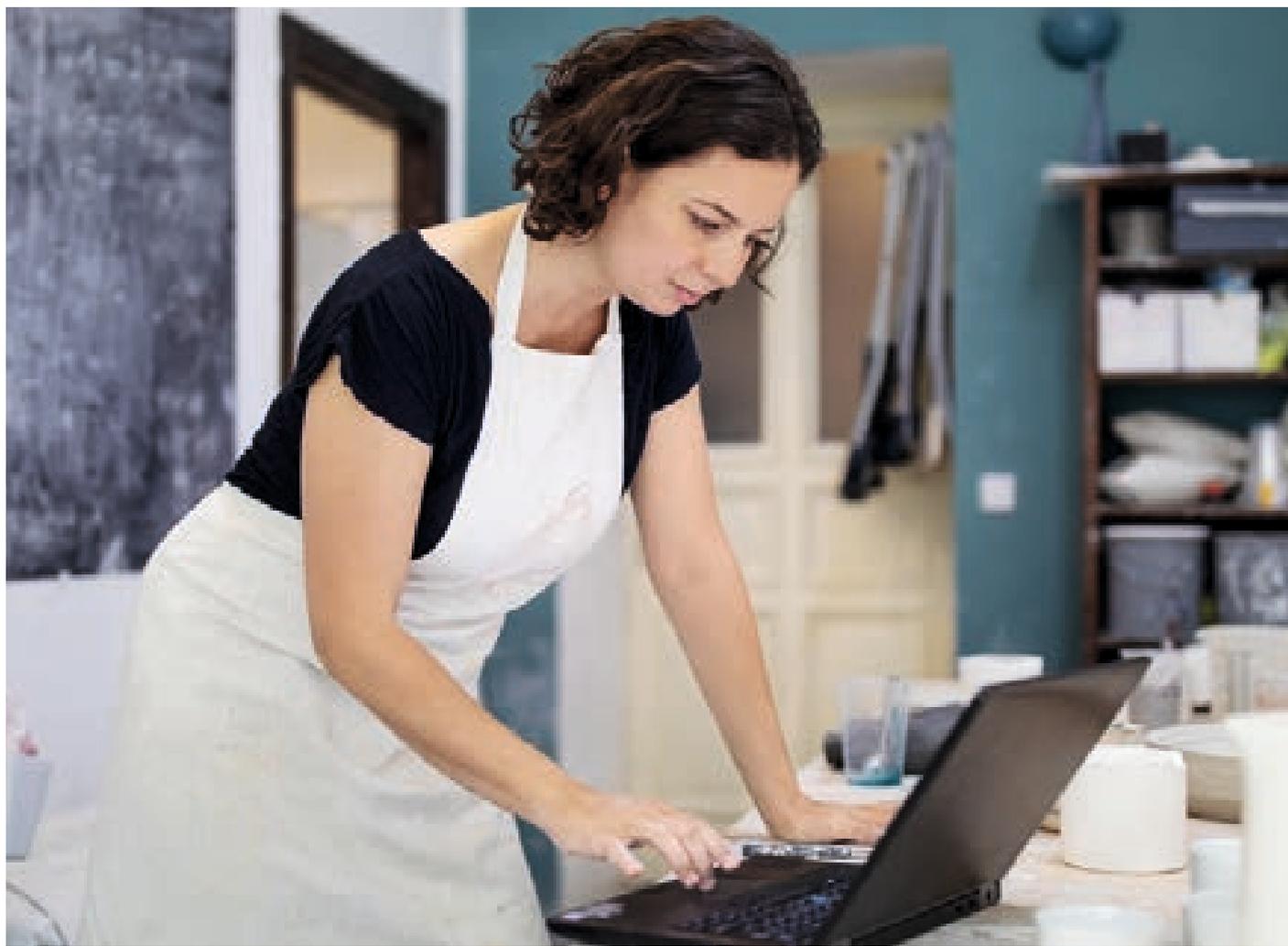


Ils sont prêts. Et vous, êtes-vous prêt pour l'électrique ?

SAGA LA ROCHE SUR YON | 02 51 45 28 28

Van Pro-Center

eReady = prêt pour l'électrique. Consommations d'énergie électriques du eVito en Wh/km : de 268 à 296 (WLTP). Émissions de CO₂ en g/km : 0. Autonomie électrique : de 137 à 150 km (WLTP). Consommations d'énergie électriques du eSprinter en Wh/km : de 341 à 349 (WLTP). Émissions de CO₂ en g/km : 0. Autonomie électrique : de 119 à 157 km (WLTP). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Modèle de borne de recharge non disponible pour la France. © Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.



OPTEZ POUR PAY PRO, LA SOLUTION SÉCURISÉE DE PAIEMENT EN LIGNE POUR VOS CLIENTS.

MISE EN PLACE SIMPLE ET RAPIDE • GAIN DE TEMPS POUR VOS ENCAISSEMENTS

Crédit  Mutuel